

Neuvième réunion du partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe (RRC)



Résultats de la neuvième réunion du Partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe

Neuvième réunion du partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe (RRC)

21-23 décembre 2023

Contexte :

À la suite de l'adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et du mandat donné par les États membres au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) pour « soutenir la mise en œuvre, le suivi et l'examen » du Cadre « en établissant des rapports périodiques sur les progrès accomplis » (Article 48c), le Bureau régional de l'UNDRR pour les États arabes a organisé depuis 2018, huit réunions régionales de coordination multipartite sous l'appellation de « Réunions de partenariat arabe pour la RRC ». Ces réunions rassemblent les gouvernements arabes, les parties prenantes de la RRC ainsi que les agences régionales de l'ONU et les organisations internationales.

Les réunions semestrielles du Partenariat arabe pour la RRC ont pour objectif de créer un forum de délibération technique et opérationnel sur les progrès accomplis ainsi que les défis à relever et les lacunes à combler dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans la région. Elles visent également à faciliter les discussions régionales sur les solutions innovantes pour la gestion des risques climatiques et l'intégration la RRC dans les Objectifs de développement durable (ODD) dans la région arabe. Ces discussions périodiques sur les défis, les lacunes et les solutions en matière de mise en œuvre, visent à éclairer les délibérations des conférences de la Plateforme régionale arabe.

Neuvième réunion du partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe (RRC)

Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) - Bureau régional pour les États arabes (ROAS) a tenu la neuvième réunion du partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe du 21 au 23 décembre 2023 à Alexandrie, Égypte. Outre les principaux objectifs des réunions de partenariat, la neuvième réunion du Partenariat arabe pour la réduction des risques de catastrophe s'était assignée pour objectif de marquer la première étape des délibérations techniques en préparation de la sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC, qui sera accueillie par le gouvernement du Koweït en octobre 2024. La réunion a mis l'accent sur les discussions et les accords relatifs à un ensemble d'actions concrètes à entreprendre pour rendre opérationnels les résultats de l'Examen à mi-parcours du Cadre de Sendai pour la RRC, du Forum arabo-africain sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe et du Forum mondial sur la résilience, en vue de déterminer les grandes lignes du plan d'action prioritaire 2025-2028, devant être adopté lors du sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC.

Première journée : mardi 21 novembre 2023

Séance d'ouverture :

La réunion a été ouverte par une allocution prononcée par Son Excellence Mme Jacqueline Azar, vice-gouverneur d'Alexandrie, dans laquelle elle a transmis les salutations du gouverneur, qui accorde la priorité à la RRC, au renforcement des partenariats et à l'échange d'expériences à Alexandrie. Elle a souligné que les risques étaient complexes et s'étendaient à l'échelle régionale et que des partenariats solides au niveau mondial étaient essentiels et constituaient un facteur déterminant pour faire face aux catastrophes. Elle a également indiqué que la pandémie de Covid a mis en évidence l'importance d'être en état de préparation pour réagir efficacement. Son Excellence a exprimé la nécessité pour le gouvernorat d'utiliser les nouvelles technologies, les cartes des systèmes d'information géographique et les mouvements de population attendus, et d'être pleinement préparé à nouer des partenariats à cet égard. Elle a également exprimé la volonté du gouvernorat de donner suite aux résultats de la réunion en mettant en œuvre les actions concrètes qui en découleront.

Dans son allocution, le général de division Mohamed Higazi, Chef de cabinet adjoint pour les affaires des crises et des catastrophes de la République arabe d'Égypte, a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé l'intérêt qu'accorde le Premier ministre égyptien à la question de la réduction des risques de catastrophe et tout son appui financier et logistique aux participants pendant leur séjour en Égypte. Il a également exprimé toute l'attention que portait le Premier ministre à cette réunion et à la mise en œuvre de ses résultats aux niveaux national et régional, la RRC étant un pilier important pour parvenir au développement durable, mettant en exergue l'importance de renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans la région et d'appuyer la mise en place des capacités nécessaires à cet effet.

À son tour, M. Mohamed Jarefa, Chef de Division de la Sensibilisation, de la formation et de la Coopération du Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion dont il a présenté les objectifs qui devraient accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai, de la Déclaration de Rabat pour la RRC, le Plan d'action prioritaire 2021-2024, des appels à l'action lancés lors des conférences régionales tenues au cours de l'année et des conclusions de l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai et discuter de la manière de traduire cela lors de la sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC. Il a également exprimé sa gratitude pour les efforts déployés par l'ONU et la Ligue des États arabes en vue de soutenir la région arabe dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai et de la Stratégie arabe pour la RRC 2030.

Dans son allocution, M. Fadi Jannan, Chef adjoint du Bureau régional pour les États arabes de l'UNDRR, a exprimé sa gratitude à la République arabe d'Égypte pour l'accueil de cette réunion et au Royaume du Maroc pour en avoir présidé la première journée. Il a également remercié les participants, représentés par les points focaux nationaux du Cadre de Sendai, les représentants des directions météorologiques, les niveaux locaux, les groupes de parties prenantes, les agences des Nations Unies et les organisations internationales. Il a relevé que cette réunion intervenait à un moment crucial après l'adoption de la déclaration politique sur l'examen à mi-parcours du cadre de

Sendai et en préparation de la sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC, avant de mettre l'accent sur la nécessité de s'engager collectivement à renforcer la RRC dans la région arabe. Il a également passé en revue les plus importants effets des catastrophes ayant frappé la région arabe durant l'année en cours, comme les tremblements de terre en Turquie et en Syrie, le séisme au Maroc, qui a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et détruit des infrastructures et des édifices, la tempête Daniel en Libye, qui a provoqué l'effondrement des deux principaux barrages sur la petite rivière de Wadi Derna, emportant de nombreux bâtiments et leurs occupants et les vagues de chaleur record enregistrées dans de nombreux pays et qui ont causé des feux de forêt au Liban, en Syrie, au Maroc, en Algérie et en Tunisie. Il a ensuite évoqué dans son intervention, les plus importants thèmes de discussion de cette réunion et les points à l'ordre du jour de ses deux journées.

Aperçu des progrès réalisés au niveau régional en matière de mise en œuvre du Plan d'action prioritaire arabe 2021-2024

Le chef adjoint du Bureau régional pour les États arabes de l'UNDRR, M. Fadi Jannan, a exposé les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire 2021-2024, tels que rapportés avant la réunion par 13 Pays arabes (sur 22), en utilisant le formulaire de rapport élaboré par l'UNDRR. Selon le rapport, le taux moyen d'exécution de la Déclaration par les pays arabes varie entre 5% et 65%, soit une moyenne de 35,5%, tandis que le pourcentage d'exécution par les pays arabes de chacun des dix-sept points de la Déclaration de Rabat varie de 17,5% à 50%, soit une moyenne de 33,75%.

S'agissant du taux de mise en œuvre des points du plan d'action prioritaire 2021-2024, inclus dans chacune des quatre priorités du cadre de Sendai, le pourcentage de mise en œuvre varie, selon les rapports, comme suit :

Priorité 1 (comprendre les risques de catastrophe)	Entre 16% et 41,50% soit une moyenne de 29,50%.
Priorité 2 (renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer)	Entre 23% et 46,50% soit une moyenne de 32%.
Priorité 3 (investir dans la RRC)	Entre 13,50% et 41,50% soit une moyenne de 29,50%.
Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux »	Entre 21% et 42,13% soit une moyenne de 31,25%.

Le taux moyen de réalisation du Plan d'action prioritaire 2021-2024 pour chaque pays présenté un rapport varie entre 5% et 64%, soit une moyenne de 34,50%. M. Jannan a, ainsi, conclu que le taux de réalisation au niveau régional, aussi bien de la Déclaration de Rabat que du Plan d'action prioritaire 2021-2024, était encore inférieur à la moyenne alors qu'il ne restait qu'un an pour leur mise en œuvre.

Enfin, M. Jannan a, enfin, présenté les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Cadre de Sendai, selon les rapports des pays arabes sur le système de suivi du Cadre de Sendai, qui

indiquent que le nombre de pays arabes ayant présenté des rapports sur les objectifs (A), (B) et (D) est le plus élevé au cours des cinq dernières années. En revanche, le nombre de pays ayant présenté des rapports sur les cinq derniers objectifs, notamment les objectifs (G) et (F), est beaucoup plus faible. Enfin, il a souligné la nécessité de déployer davantage d'efforts pour rendre compte du système de suivi afin de refléter les progrès réels réalisés, notamment dans les rapports internationaux qui font état de faibles résultats dans la région arabe par rapport aux autres régions.

Session une : Présentation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire arabe 2021-2024

La séance a été présidée par M. Mohamed Jarefa, Chef de Division de la Sensibilisation, de Formation et de Coopération au Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc, qui a invité les pays arabes, par ordre alphabétique, à présenter leurs exposés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire 2021-2024 (veuillez vous référer à l'Annexe 1 pour plus de détails sur chaque exposé). Les points les plus importants soulevés par les pays sont les suivants :

1. En ce qui concerne l'alerte précoce, le Royaume hachémite de Jordanie a recommandé d'adopter l'idée d'un projet visant à relier les radars météorologiques disponibles dans les pays arabes à un système unifié et intégré permettant à tous les pays arabes de suivre les données et les résultats des radars météorologiques afin d'émettre des alertes précises et opportunes en cas de catastrophe, ainsi que l'idée de créer un système d'alerte commun pour les pays arabes, à l'image du système d'alerte en vigueur dans les pays d'Europe du Sud-Est.
2. La Tunisie a appelé les délégations des pays arabes et les représentants des organismes et organisations internationaux à soutenir les efforts visant à tirer parti des résultats contenus dans l'appel arabo-africain de Tunis et à les exploiter en vue de mettre la science et la technologie au service de la RRC dans les pays arabes et en Afrique, Tunis, 3 octobre 2023 », lors des travaux de la 28ème Conférence des Parties à Dubaï.
3. Le Soudan a recommandé de concentrer les efforts sur la reconstruction de ce qui a été détruit dans les pays arabes, notamment en Palestine et au Soudan et d'utiliser toutes les capacités des organisations qui œuvrent à la réduction des risques de catastrophe, à la reconstruction et à la « reconstruction en mieux ». Il a également réitéré la recommandation relative à la nécessité d'aider le Soudan, un des pays les moins avancés, à rattraper son retard sur les pays ayant atteint un stade avancé dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai, cette question étant au centre des recommandations de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai.
4. Le point focal yéménite a souligné que le Yémen avait besoin d'un soutien technique et financier pour renforcer sa résilience et a renouvelé l'appel aux partenaires travaillant au Yémen, en particulier les agences des Nations Unies, pour répondre aux exigences en matière de RRC. Il a invité le Fonds vert pour le climat à s'impliquer dans ce soutien. Il a également indiqué que le Yémen avait actuellement besoin de renforcer la météorologie et les systèmes d'alerte précoce multirisques et de les relier à leurs quatre composantes, de renforcer les capacités de la défense civile yéménite, de renforcer le programme d'évaluation des préjudices

et des dommages causés par les catastrophes, de construire des bases de données nationales, d'élaborer des stratégies locales visant à réduire les risques de catastrophe et veiller à leur mise en œuvre.

Le Président de séance a invité les groupes de parties prenantes arabes concernées par la RRC, ci-dessous, à présenter leurs exposés sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs déclarations d'action volontaire en appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire. (Veuillez vous référer à l'Annexe 2 pour plus de détails sur les exposés) :

- Groupe consultatif arabe sur la science et la technologie pour la RRC
- Groupe de la société civile arabe pour la RRC
- Groupe arabe pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour la RRC
- Groupe arabe principal de l'enfance et de la jeunesse pour la RRC
- Alliance du secteur privé pour des sociétés résilientes aux catastrophes (ARISE), Emirats Arabes Unis
- Alliance du secteur privé pour des sociétés résilientes aux catastrophes (ARISE), Egypte
- Groupe arabe des médias pour la RRC
- Inclusion des personnes handicapées dans la RRC

Parmi les points les plus importants des exposés, figure la recommandation du groupe arabe principal de l'enfance et de la jeunesse d'impliquer ses membres dans d'autres groupes de parties prenantes au niveau régional. Les exposés ont également donné un aperçu de l'action en cours en vue de préparer un projet de termes de référence pour la création du Groupe arabe des organisations de personnes handicapées pour la RRC.

Session deux : Progrès réalisés par l'Organisation des Nations Unies et les organisations internationales et intergouvernementales dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire arabe 2021-2024

La séance a été présidée par M. Mohamed Jarefa, Chef de Division de la Sensibilisation, de la Formation et de la Coopération au Ministère de l'Intérieur du Royaume du Maroc, qui a invité les Nations Unies et les organisations internationales et intergouvernementales suivantes à présenter leurs exposés : La Ligue des États arabes, la CESAO, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Organisation internationale pour les migrations, le Programme alimentaire mondial et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. (Veuillez vous référer à l'Annexe 3 pour plus de détails sur les exposés).

En conclusion, le président de séance a remercié tous les participants à la réunion pour leur contribution et leurs présentations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire pour la RRC 2021-2024. Il a ensuite résumé le déroulement de la première journée et **les principaux messages qui ont en émané, à savoir :**

- Selon les rapports transmis à travers le modèle de reporting élaboré par l'UNDRR et le système de suivi du Cadre de Sendai, le taux de mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire 2021-2024, s'avère modéré et insuffisant en dépit des grands efforts et des réalisations accomplies par les pays arabes.
- L'accent a été mis sur l'importance d'augmenter les rapports périodiques des pays arabes sur les progrès accomplis en matière de mise en œuvre du Cadre de Sendai, à travers le système de suivi du Cadre de Sendai qui constitue la plateforme officielle de reporting.
- Les pays arabes n'ayant pas transmis de rapport au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, sur les progrès qu'ils ont enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire, ont été priés de transmettre au Bureau leurs rapports dans les meilleurs délais, à travers le formulaire requis.
- L'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans la région et d'établir des partenariats mondiaux pour le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la recherche en matière de RRC. Il a été proposé de mettre en place une plateforme commune d'alerte précoce pour les pays arabes, conformément aux protocoles de l'Organisation météorologique mondiale et aux pratiques en vigueur dans d'autres régions du monde.
- L'importance de tirer profit de l'expérience des pays développés pour mettre en place des mécanismes nationaux d'alerte précoce efficaces, a été soulignée.

Deuxième journée : Mercredi 22 novembre 2023

Session trois : Alertes précoces pour tous – Déploiement dans les pays arabes

La séance a été présidée par le Général de Division Mohamed Higazi, Chef de cabinet adjoint pour les affaires des crises et des catastrophes de la République arabe d'Égypte, alors que M. Fadi Jannan, Chef adjoint de l'UNDRR pour les États arabes, a préparé le terrain pour la deuxième journée en présentant l'ordre du jour. La séance a été axée sur la présentation des quatre piliers de l'Initiative « Alertes précoces pour tous » lancée par le Secrétaire général des Nations Unies lors de la 27e Conférence des Parties à Charm el-Cheikh.

Invitée par le président de séance à donner un aperçu de l'initiative, Mme Saira Ahmed, Responsable de la connaissance des risques à l'UNDRR, bureau régional pour les États arabes, a mis en exergue les principaux responsables de chacun des quatre piliers au niveau international, le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) étant responsable du premier pilier. Celui-ci porte sur la connaissance des risques de catastrophe qui consiste à améliorer la production, l'accès, la diffusion et l'utilisation des informations sur les risques, à renforcer la coordination entre les parties prenantes, à encourager l'innovation et à permettre aux décideurs et aux communautés vulnérables de comprendre les risques, les identifier et y réagir. Le deuxième pilier porte sur la détection, l'observation, la surveillance, l'analyse et la prévision des risques, sous la direction de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Le troisième pilier est axé sur la diffusion et la communication des alertes aux institutions et au public, sous la direction de l'Union internationale des télécommunications (UIT), tandis que le quatrième pilier porte sur la préparation pour réagir, sous la direction de la Fédération internationale des sociétés

de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR). Elle a indiqué que l'initiative était en cours de mise en œuvre à l'échelle mondiale, dans un premier temps dans 30 pays sur une période de 18 mois, et sera ainsi mise en œuvre à Djibouti, aux Comores, au Soudan et en Somalie. Elle a également indiqué que l'UNDRR organisera un atelier consultatif national en Somalie en novembre 2023 pour procéder à une analyse des lacunes afin d'éviter tout chevauchement dans les activités et les efforts conformément au plan d'exécution de l'initiative. Mme Saira a fait part des projets futurs de soutien aux Comores, soulignant l'approche proactive de la mise en œuvre et l'effet positif attendu dans ces régions.

Après la présentation, le gouverneur d'Alexandrie s'est joint à la réunion et a prononcé une allocution dans laquelle il a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants, exprimant sa gratitude à l'UNDRR et à tous les participants d'avoir porté leur choix sur la ville d'Alexandrie pour accueillir cette importante rencontre. Il a ensuite souligné qu'Alexandrie et l'Égypte tout entière subissaient les effets du changement climatique, alors qu'elles ne contribuaient qu'à hauteur de 0,5 % des émissions mondiales de carbone. Il a également indiqué que l'Égypte se classait au vingtième rang mondial en ce qui concerne les défis et les risques liés au changement climatique et qu'Alexandrie a été confrontée à de fortes précipitations ayant atteint environ 18 millions de mètres cubes, alors que ses infrastructures ne pouvaient traiter que 2 millions de mètres cubes, ce qui a entraîné des pertes économiques. Le gouverneur s'est ensuite référé à certains rapports, recherches et études qui n'écartent pas le risque d'un tsunami en Méditerranée. A la fin de son allocution, il a de nouveau souhaité la bienvenue aux participants qu'il a assurés de la disponibilité du gouvernorat à répondre à tous leurs besoins pendant leur séjour.

Le président de séance a ensuite invité M. Cyrille Honoré, Directeur du Service de réduction des risques de catastrophe et des services publics à l'Organisation météorologique mondiale, à présenter le deuxième pilier de l'initiative, à l'aide d'une vidéo enregistrée dans laquelle il a souligné que les pays arabes souffraient de l'augmentation des températures et de leurs effets, ce qui nécessite la mise en place de systèmes d'alerte précoce multirisques efficaces. Il a également fait référence à un rapport mondial selon lequel 9% des pays de la région admettent avoir connaissance des risques, alors que seulement 32% d'entre eux disposent de systèmes de prévision des risques. Il a souligné que le succès des systèmes d'alerte précoce dépendait de la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées impliquées dans la préparation et la réaction en cas de situations d'urgence ainsi que de la nécessité de dispositifs descendants (du haut vers le bas) pour garantir une mise en œuvre réussie. Il a également souligné l'importance de la coordination régionale pour permettre le partage de données afin de renforcer la résilience des communautés. Il a indiqué que les pays reconnaissaient l'importance du partage des ressources entre pays voisins.

À cet égard, le chef de l'autorité égyptienne de météorologie, le général de division Hesham Tahoun, a mis en relief l'évolution des systèmes d'alerte précoce en Égypte et les efforts de collaboration déployés par l'autorité météorologique avec l'Alliance du secteur privé ARISE en Égypte et l'université du Nil, qui devraient être au centre des discussions lors de la COP28 pour refléter l'engagement de l'Égypte à renforcer la résilience et la préparation aux potentielles catastrophes. Par ailleurs, M. Hédi Shili, point focal national au ministère tunisien de l'Environnement, a fait part de son point de vue sur le Forum arabo-africain sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe, soulignant l'importance de l'action

collective et des efforts de collaboration pour assurer la réussite de la mise en œuvre de l'Appel à l'action de Tunis issu de la conférence qui a constitué une plate-forme déterminante pour renforcer les partenariats et tirer parti des progrès scientifiques et technologiques dans la poursuite de stratégies efficaces en matière de RRC. Le Dr Wadid Erian, membre du Groupe Consultatif Arabe sur la Science et la Technologie pour la RRC (ARAB STAG), a mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure coordination et d'un meilleur échange d'informations entre les pays dont certains disposent de systèmes importants et avancés pouvant profiter au reste de la région, à l'instar des systèmes de cartographie des incendies de forêt au Liban, le dispositif d'alerte précoce en Égypte et le système de surveillance des mouvements de la mousson au Soudan.

Le président de séance a ensuite invité Dr Sarah Walsh de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à donner un aperçu du travail de la Fédération et de son rôle de dirigeant du quatrième pilier, dans lequel elle a indiqué que la Fédération œuvrait à renforcer les capacités des communautés locales et s'assurer de leur participation afin de prendre les mesures nécessaires pour réagir efficacement. Elle a souligné la nécessité de mettre en place des centres de référence concernant les moyens de subsistance, d'identifier les parties qui apportent une assistance aux pouvoirs publics et aux gouvernements, et de bénéficier de l'expertise des communautés à tous les niveaux, national et local. Elle a également mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les groupes vulnérables de la société, tels que les personnes handicapées, dans les systèmes d'alerte précoce. Dr Sarah Walsh a mis en relief la nécessité de renforcer les capacités et d'entreprendre des initiatives de sensibilisation, soulignant qu'il est crucial de comprendre les mesures à prendre lors de la réception d'alertes afin de s'assurer que les communautés sont bien préparées à réagir efficacement. Elle a déclaré que le principal message est que l'alerte doit se traduire par une action rapide et que, pour ce faire, il est nécessaire d'agir en étroite collaboration avec la communauté locale. À ce propos, le gouverneur d'Alexandrie a souligné la nécessité d'élever le niveau de conscience de la société, étant donné que dans le cas de certains dangers tels que les tremblements de terre, l'alerte précoce ne prend que quelques minutes, il est donc nécessaire d'exhorter les pays qui produisent le plus d'émissions de carbone pour réduire leur empreinte carbone.

Ensuite, des études de cas sur les systèmes d'alerte précoce de Somalie, des Émirats arabes unis et de Palestine ont été présentées pour partager les expériences de ces pays. Le président de séance a, ensuite, invité Mme Mirna Abu Ata, responsable de gestion de programme, UNDRR ROAS, à faire une présentation sur l'état du reporting dans la région arabe sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif G relatif aux systèmes d'alerte précoce dans le processus de suivi du Cadre Sendai. Elle a fait savoir dans sa présentation que le taux de reporting concernant les six indicateurs de l'Objectif G du processus de suivi du Cadre de Sendai était faible dans la région arabe par rapport à d'autres régions du monde, ce qui nécessite des efforts pour augmenter le nombre de comptes rendus avec davantage de précision à travers le système.

Parmi les points les plus importants discutés après la présentation figurent :

1. L'inquiétude quant à la disponibilité des données nécessaires à l'action et l'importance du partage de données de manière efficace pour procéder à l'analyse des lacunes dans les systèmes d'alerte précoce. Le représentant du Centre météorologique de Jordanie a mis l'accent

sur la nécessité de ne pas privatiser les données liées à la météorologie et au climat ainsi que sur la nécessité de partager ces données au niveau régional. À ce sujet, Mme Saira a soutenu qu'on ne doit pas compter uniquement sur les données nationales existantes, soulignant le rôle précieux de l'intelligence artificielle dans l'identification des points chauds, car cette approche élargit la portée des informations disponibles, renforçant ainsi l'efficacité de l'initiative.

2. L'accent a été mis sur la nécessité de mener des activités visant à sensibiliser davantage les villes, les gouvernements et la société ce qui permet une meilleure compréhension des risques.
3. Le système d'alerte précoce se concentre sur la surveillance, le suivi puis l'alerte, a-t-on souligné, cependant, tous les aléas naturels, comme les tremblements de terre par exemple, ne comportent pas suffisamment d'indicateurs ni suffisamment de recherches qui peuvent être traduits en actions concrètes. Par conséquent, l'accent a été mis sur l'importance de porter l'attention sur les mesures de prévention des risques.
4. Le Groupe des médias arabes (Mme Mai Al-Shafi'i) a présenté une vision stratégique, soulignant que la mise en œuvre de cette initiative dans les pays arabes dépend de la réalisation d'une analyse globale des risques. Le groupe a mis l'accent sur l'importance de concevoir des stratégies basées sur les caractéristiques des pays et les conditions économiques, insistant sur le rôle indispensable de la technologie dans ce processus.

Les principales recommandations de la séance étaient les suivantes :

1. Mettre au point un mécanisme pour améliorer l'échange d'informations entre les pays arabes en matière d'alerte précoce
2. Déployer davantage d'efforts pour la reddition de comptes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif G à travers le système de suivi du cadre de Sendai afin de refléter avec précision l'état d'évolution des systèmes d'alerte précoce dans la région arabe par rapport aux autres régions du monde.

Session quatre : Point concernant les résultats des principaux événements mondiaux et régionaux sur la réduction des risques de catastrophe en 2023

La séance a été présidée par M. Hassan Abu Alailah, Chef du Centre national de gestion des risques de catastrophe, Bureau du Premier ministre de l'État de Palestine. Des présentations ont été faites sur les résultats des conférences et événements mondiaux et régionaux suivants :

1. Déclaration politique sur l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai, présentée par Mme Mirna Abu Ata, Responsable de la gestion des programmes, UNDRR pour les États arabes
2. Appel à l'action arabo-africain de Tunis sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe dans les pays arabes et en Afrique, présenté par M. Hedi Shili, Ministère de l'environnement, République tunisienne
3. Appel à l'action de Dubaï : Augmenter la résilience au changement climatique, présenté par le Dr Saud Al-Qaraan, Dubaï Centre de la Résilience de Dubaï, Police de Dubaï, Gouvernement des Émirats arabes unis, via une vidéo enregistrée.
4. Participation de l'UNDRR dans la Conférence des Parties (COP-28), présentée par Mme Rania Hammad, Chargée de la COP, UNDRR pour les États arabes

Parmi les recommandations les plus importantes émises par les participants à la session :

- Le représentant du Yémen a déclaré que le changement climatique et la RRC sont étroitement liés, et les rapports indiquent que des financements importants ont été alloués à la RRC, mais le Yémen n'a toujours pas enregistré des résultats tangibles en raison du manque de transparence concernant la destination et l'utilisation des fonds. Il a souligné l'importance pour la COP28 de répondre à ces préoccupations et de clarifier l'utilisation des fonds alloués à la RRC. Il a également souligné qu'il était important que les pays durement touchés, comme le Yémen, de reçoivent des compensations pour pouvoir reconstruire leurs infrastructures et restaurer les écosystèmes endommagés. Il a relevé que les fonds alloués aux initiatives vertes n'atteignaient pas directement les personnes, mettant l'accent la nécessité d'orienter ces fonds de façon à ce qu'ils bénéficient directement aux communautés affectées et à ce que les efforts d'atténuation financés par les fonds climatiques et les fonds verts aient un effet perceptible sur le terrain. Il a appelé à faire preuve davantage de responsabilité et de transparence, et à veiller à ce que les fonds soient utilisés efficacement pour relever les défis auxquels sont confrontés des pays comme le Yémen.
- L'accent a été mis sur la nécessité d'accorder la priorité à la résilience dans la planification urbaine, étant donné que les zones urbaines sont particulièrement vulnérables aux aléas naturels et à la pollution. Cela implique le renforcement des capacités du personnel municipal en matière de RRC, le cadre de Sendai et les systèmes d'alerte précoce.
- Il est nécessaire que ces questions soient soulevées lors de la COP28 à Dubaï, pour s'assurer que les financements parviennent aux personnes, notamment dans les zones urbaines confrontées à des risques, a-t-on souligné.

Session cinq : Consultation régionale sur l'appel à l'action arabo-africain de Tunis sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe

La séance a été modérée par Mme Mirna Abu Ata, Responsable de la gestion des programmes, UNDRR pour les États arabes. Les participants ont été répartis en quatre groupes selon les priorités du Cadre de Sendai pour discuter de la manière de mettre en œuvre l'appel arabo-africain de Tunis pour mettre la science et la technologie au service de la RRC, en arrêtant un plan d'action et un calendrier de mise en œuvre qui seront ensuite intégrés dans le plan d'action prioritaire 2025-2028. **Les résultats des travaux des groupes de travail figurent à l'Annexe 4.**

Session six : Consultation au niveau local sur l'opérationnalisation de l'Appel à l'action de Dubaï : renforcer la résilience face à un climat changeant

La séance a été modérée par Mme Elaf Raslan, Point focal pour la résilience des villes, Responsable de la gestion de programme régional, UNDRR pour les États arabes. La session a été axée sur l'opérationnalisation de l'Appel à l'action de Dubaï ainsi que sur la démarche visant à formuler des actions prioritaires s'inspirant de l'appel à l'action afin de les intégrer dans le Plan d'action prioritaire pour la période 2025-2028. Après l'introduction de la session, l'Irak a fait une présentation de ses efforts de reconstruction à Anbar après les destructions causées par Daech. Les

termes de l'Appel à l'action de Dubaï ont également été présentés et une consultation a été organisée entre les représentants au niveau local en posant les questions suivantes :

- Quels sont les principaux défis et besoins au niveau de la ville ?
- De quoi les autorités locales ont-elles besoin de la part du niveau national/autorités nationales ?
- Dans un scénario idéal, à quoi ressembleraient les réalisations ? Que vont réaliser les autorités locales ?
- Que peut-on attendre de cette déclaration dans 1, 2 et 4 ans ?

Veillez vous référer à l'Annexe 5 pour plus de détails sur les résultats de la session.

Troisième journée : Jeudi 23 novembre 2023

Session sept : Préparatifs de la sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC / Consultation régionale sur le plan d'action prioritaire 2025-2028

La séance a été modérée par M. Fadi Jannan, Chef adjoint, UNDRR pour les États arabes. Les participants ont été répartis en quatre groupes selon les priorités du Cadre de Sendai, pour déterminer les caractéristiques initiales des activités prioritaires susceptibles d'être intégrées dans le prochain plan d'action prioritaire 2025-2028 en vue de leur adoption lors de la sixième Plateforme régionale arabe pour la réduction des risques de catastrophe. Les groupes ont été invités à examiner les progrès accomplis et ayant fait l'objet d'un compte rendu, dans l'exécution du Plan d'action prioritaire 2021-2024 (en cours) et des dispositions de la déclaration politique relative à l'Examen à mi-parcours du cadre de Sendai pour définir les grandes lignes du prochain plan. **Veillez vous référer à l'Annexe 6 pour les résultats des travaux de groupe présentés à la fin de la session.**

À l'issue de la session, M. Fadi Jannan a remercié tous les participants à cette réunion de trois jours pour s'être activement impliqués dans les travaux de la réunion et pour leur précieuse contribution, indiquant que le projet de rapport de la réunion sera partagé avec tous les participants dans les semaines à venir pour faire part de leurs commentaires.

Annexe 1

Interventions des gouvernements (par ordre alphabétique) sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire 2022-2024/Déclaration de Rabat

Royaume hachémite de Jordanie

Le point focal national pour le Cadre de Sendai du Royaume a fait un exposé indiquant que le taux de réalisation, par ce dernier, des dispositions de la Déclaration de Rabat se situe entre 75% et 100%, tandis que le taux de réalisation des activités du Plan d'action prioritaire 2021-2024 se situe entre 80% et 90%. Voici les réalisations présentées :

- La Stratégie nationale de RRC a été lancée dans sa deuxième édition 2023-2030, complétant la première édition 2019-2022. Le plan d'action triennal (2023-2025) de la Stratégie comporte plusieurs activités permettant de réaliser la majorité des priorités et activités du Plan d'action prioritaire 2021-2024 et de la Déclaration de Rabat.
- Le système de suivi et d'évaluation des risques RMAS a été lancé.
- Le Conseil des ministres a décidé d'approuver les motifs du projet de système du Centre national pour la sécurité et la gestion des crises pour l'année 2023. La décision s'inscrit dans le cadre de l'application du contenu de la Stratégie nationale RRC et vise à développer l'action du Centre pour suivre le rythme d'évolution des meilleures pratiques dans le monde, des expériences et des normes internationales concernant la RRC, les situations d'urgences et la gestion des crises, et mettre au point une approche préventive institutionnelle nationale, en mesure de prédire les risques et en cohérence avec la deuxième activité de la deuxième priorité du Plan d'action prioritaire 2021-2024 :
- Le taux d'introduction d'indicateurs de suivi dans le système de suivi du cadre de Sendai pour la réduction des risques est passé d'environ 65 % durant les années précédentes à 98 %.
- Le programme de résilience de la Jordanie a été lancé en coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).
- Des travaux sont en cours pour préparer la deuxième édition révisée de la terminologie relative à la gestion des crises et la réduction des risques, qui sera transmise à tous les établissements d'enseignement du Royaume.
- Une convention a été passée avec une entreprise locale pour mettre en place un système d'alertes collectives, innovant et complet, doté de fonctionnalités scientifiques avancées permettant de transmettre des alertes par messages textuels, vocaux, radio et vidéo à toutes les personnes se trouvant dans une zone géographique donnée en cas de catastrophe.
- En coopération avec Mercy Corps, un accord a été signé avec une entreprise privée pour renforcer le rôle du secteur privé et de la communauté locale dans les domaines de la réduction des risques d'inondation.
- Une convention a été passée avec les institutions nationales pour lancer une plateforme nationale unifiée pour les volontaires afin d'uniformiser et classifier leurs données en vue de leur utilisation dans les situations de catastrophe et de crise.
- Le Centre national de sécurité et de gestion des crises a été chargé de présider le comité technique auquel a été confiée la tâche de préparer le quatrième axe de la Stratégie nationale de protection sociale (axe relatif à protection contre les chocs et les crises).

- L'exercice National Safety Path (3) a été réalisé pour tester le plan national coordonné de lutte contre les tremblements de terre afin de renforcer les capacités techniques et humaines en matière d'élaboration et de mise en œuvre de plans d'action pour la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux.
- Début de la mise en œuvre du projet national de cartographie des inondations en collaboration avec la partie suisse.
- À l'initiative d'un groupe de professeurs d'université, une session de formation a été organisée à l'intention d'un groupe de fonctionnaires du centre et plusieurs employés d'institutions connexes, sur la modélisation des effondrements de barrages à l'aide de programmes avancés et l'élaboration de plans d'évacuation des zones touchées en cas d'effondrement.

Le représentant de l'autorité météorologique a ensuite présenté les réalisations suivantes :

- Des outils de surveillance, de mesure et de distribution optimale des stations de surveillance météorologique ont été développés. Ces stations et zones inhabitées ont bénéficié de 40 stations de surveillance automatisées, de même qu'une station radar météorologique a été mise en place. A cela s'ajoute le respect total des normes, directives et orientations de l'Organisation météorologique mondiale et de l'Organisation de l'aviation civile internationale.
- Les bureaux de prévisions météorologiques émettent des bulletins météorologiques et les actualisent au moins trois fois par jour pour lancer des mises en garde à travers tous les médias, y compris une carte de vigilance permettant d'identifier les zones susceptibles d'être affectées par des phénomènes météorologiques dangereux tels que les orages, les tempêtes de poussière et de sable ainsi que les risques, de crues, d'inondations, de gel, de verglas, de vagues de chaleur et de vagues de froid. Les alertes sont transmises et communiquées, au moins deux jours à l'avance, à toutes les institutions de l'État, aux citoyens et aux agriculteurs par le biais des médias audiovisuels, des sites web et des médias sociaux. Toutes les institutions de l'État disposent de points de contact avec les services météorologiques qui leur fournissent des informations sur les conditions météorologiques ainsi que les alertes mises à jour régulièrement. L'autorité météorologie met également à disposition un prévisionniste météo qui assure la permanence au Centre national de sécurité et de gestion des crises.
- Grâce à son personnel hautement qualifié, l'autorité météorologique émet des alertes via le Protocole d'alerte commun (PAC), un format numérique permettant l'échange d'alertes d'urgence en cas de besoin, à travers plusieurs canaux de communication de l'OMM.
- Les services météorologiques œuvrent actuellement à la formation de leur personnel technique au le système d'orientation des crues soudaines dans la région de la mer Noire et du Moyen-Orient de l'Organisation météorologique mondiale afin de contrôler et déterminer l'exactitude de la prise de décision appropriée pour son adoption à l'avenir.
- Parmi les recommandations relatives à l'alerte précoce pour réduire les risques : 1. Adoption de l'idée d'un projet visant à relier les radars météorologiques disponibles dans les pays arabes à un système unifié et intégré permettant à tous les pays arabes de suivre les données et les résultats des radars météorologiques afin d'émettre des alertes précises et en temps opportun en cas de catastrophe, et 2. Adoption de l'idée de mettre en place un système d'alerte commun pour les pays arabes, à l'instar du système d'alerte en vigueur dans les pays de l'Europe du Sud-Est.

Émirats Arabes Unis

Le représentant des Émirats arabes unis a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. L'Autorité nationale de gestion des urgences, des crises et des catastrophes a été créée en 2007 pour superviser la réaction à toutes les étapes de l'urgence.
2. Une Plateforme nationale pour la réduction des risques a été créée en 2018, pour s'aligner sur les exigences du Cadre d'action de Sendai, de même qu'une Stratégie nationale pour la réduction des risques de catastrophe a été adoptée et liée aux Objectifs de développement durable.
3. Un système pour assurer la continuité des activités nationales a été élaboré, ce qui contribue à la résilience nationale pour assurer la continuité des services et la disponibilité produits vitaux au niveau de l'État afin d'atteindre les objectifs des Émirats arabes unis.
4. Le gouvernement des Émirats arabes unis a élaboré une approche nationale pour comprendre les risques et en faire une priorité, ainsi que pour préparer des plans nationaux prévoyant des formations, une utilisation accrue de la technologie et des systèmes satellitaires, ainsi que la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce.
5. Des politiques ciblées ont été conçues pour certains groupes sociaux, notamment les personnes handicapées et les personnes à besoins spécifiques, les femmes et les jeunes, dans le but de les autonomiser et de les prendre en charge dans les situations de crise et de catastrophe.
6. Les EAU ont axé leur efforts sur la sensibilisation et l'introduction de la question de la réduction des risques de manière simple dans les programmes éducatifs pour les enfants.
7. Le Conseil des Émirats pour l'égalité entre les sexes dans tous les domaines, y compris celui de la réduction des risques, a été institué, la participation des femmes aux Émirats arabes étant très active dans tous les domaines.

Royaume de Bahreïn

Le représentant du Royaume de Bahreïn a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Des travaux sont en cours pour mettre à jour le registre de la matrice nationale des risques afin de s'assurer que les priorités sont classées et que les préparatifs sont actualisés périodiquement, ce qui traduit l'état de préparation à faire face à tout risque potentiel dans le Royaume de Bahreïn.
2. Un certain nombre de cadres du ministère de l'Intérieur ont été formés au Collège de planification d'urgence au Royaume-Uni et des sessions de formation locales ont été organisées pour renforcer leurs capacités à préparer des exercices nationaux.
3. Une coopération est en cours avec le ministère de l'éducation et le conseil de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'élaboration de programmes d'enseignement sur la RRC et la façon de gérer les situations d'urgence.
4. Un programme national de formation couvrant le cadre de Sendai a été mis en œuvre.
5. Un budget spécial a été alloué aux préparatifs pour faire face au risque de radiations.

6. Le Royaume de Bahreïn dispose d'une législation pertinente en matière de gestion des catastrophes qui est stipulée dans la Loi sur la protection civile, le concept étant en cours d'unification à travers le renforcement du plan national d'urgence.
7. Des centres d'hébergement ont été mis en place et maintenus opérationnels dans tous les gouvernorats du Royaume de Bahreïn, en définissant les responsabilités, en assurant les moyens de transport et en déterminant les sites d'évacuation. La mise en œuvre du programme Villes-Santé constitue un élément essentiel des efforts du Royaume pour atteindre les Objectifs de développement durable.
8. S'agissant de la gestion des risques biologiques, une coordination a été mise en place pour mettre à jour les indicateurs d'urgence du Règlement sanitaire international, utiliser une nouvelle méthodologie d'analyse des risques au niveau national et relier les autorités sanitaires au Centre national de gestion des urgences, à travers une stratégie actualisée, outre l'identification des points de contact concernant les risques sanitaires et la mise au point d'un mécanisme d'échange d'informations. L'attention est également portée sur l'importance de veiller à la continuité des différents services de l'État et la souplesse dans la gestion des catastrophes et des crises.
9. Etant donné l'importance de tirer profit des expériences des pays développés dans la mise en place de mécanismes nationaux efficaces d'alerte et d'alerte précoce, le Royaume a commencé à organiser et à coordonner des visites pour prendre connaissance des meilleures pratiques et s'inspirer des expériences réussies.
10. Le Royaume de Bahreïn a obtenu de grands succès dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19), en apportant un soutien à la société, notamment dans les domaines des soins de santé, du soutien économique, de la sensibilisation et la mise en œuvre de procédures précises et efficaces, ce qui permis d'atteindre un équilibre entre protection de la santé et la continuité des activités économiques. Concrètement, des campagnes de dépistage à grande échelle ont été lancées et des soins gratuits ont été prodigués aux citoyens et aux résidents.
11. Le gouvernement du Royaume de Bahreïn étant responsable du maintien de la sécurité et de la sûreté des citoyens et des résidents, le ministère de l'Intérieur du Royaume de Bahreïn a accordé, dans sa stratégie, une grande importance à la culture de la sécurité, faisant de la protection civile une priorité. C'est, en l'occurrence, ce qui a été confirmé par le Conseil de la Protection Civile, présidé par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur, à travers le lancement récemment de la Plateforme nationale de la protection civile devant servir de référence et de base de connaissances et de sensibilisation. Considérée comme un projet national dans le domaine du renforcement de la sécurité publique, la plateforme a été lancée sur la base des résultats d'une enquête nationale qui ont confirmé la nécessité de la sensibilisation aux consignes de sécurité et à la marche à suivre en cas d'urgence.
12. Un projet de volontariat au service de la protection civile a également été lancé, visant à renforcer les capacités, afin que le volontaire puisse aider les équipes de travail à travers un partenariat communautaire constructif, ce suppose que l'individu soit armé des connaissances et des compétences nécessaires pour agir immédiatement. Le projet de volontariat vise à doter les volontaires de qualifications, à les préparer et les organiser les volontaires ainsi, qu'à renforcer la sécurité et la sensibilisation de la société à la prévention. Autrement dit, les volontaires sont sélectionnés selon des critères spécifiques, avant de les doter de qualifications et de les intégrer progressivement dans le travail.

République Tunisienne

Le point focal national du Cadre de Sendai de la République a présenté les progrès accomplis comme suit :

La Tunisie s'est engagée dans tous les processus régionaux et internationaux liés à la RRC et s'efforce de mettre en œuvre ses engagements dans ces processus comme suit :

1. Elaboration de la stratégie nationale de RRC et un plan de mise en œuvre pour 2020-2030, actualisation et détermination, périodiquement, des priorités pour la mise en œuvre de ce plan, en tenant compte des priorités aux niveaux régional et mondial, notamment les déclarations mentionnées au niveau arabe et l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai qui a eu lieu cette année à New York.
2. Cette stratégie a été intégrée dans une stratégie globale de transition écologique approuvée par un Conseil ministériel. L'objectif de la stratégie de transition écologique est d'atteindre les Objectifs de développement durable, de s'adapter au changement climatique et de le limiter, notamment en s'appuyant sur les solutions naturelles existantes et en prenant en compte les résultats de toutes les stratégies pertinentes au niveau national.
3. Pour la mise en œuvre effective du plan relatif à la stratégie de RRC, un programme intégré de résilience aux catastrophes causées par les aléas naturels a été élaboré pour un montant d'environ 125 millions USD, comportant des composantes essentielles :
 - a) Composante relative à la réduction des risques d'inondations en zone urbaine : étant donné que le plan donne la priorité à ces risques sous la supervision technique du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (gestion des eaux urbaines).
 - b) Composante relative au renforcement de l'état de préparation aux catastrophes : Modernisation des équipements météorologiques et hydrologiques ainsi que des systèmes d'alerte précoce (conformément à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies sur 'Alertes précoces pour tous') sous la supervision de l'Office national de la protection civile, de l'Institut national de la météorologie et de la Direction générale des ressources en eau au Ministère de l'Agriculture. Un groupe de travail a été mis sur pied en puisant dans le personnel de diverses institutions et structures en relation avec les quatre composantes de tout système d'alerte précoce efficace, pour mettre en œuvre cette composante, sachant qu'ils ont été formés à cet effet. À cet égard, l'Institut national de météorologie poursuit le renforcement de ses capacités en matière de modélisation à travers un superordinateur avec de hautes performances, tout en développant la carte de vigilance qui est active depuis la fin de l'année 2020.
 - c) Composante visant à mettre en place des mécanismes de financement des dommages résultant de catastrophes : Au cours de laquelle des solutions et des mécanismes d'assurance contre les risques de catastrophe sont étudiés et développés sous la supervision des structures compétentes du ministère des Finances et avec la participation active du secteur privé et des composantes de la société civile.

- d) Composante relative au renforcement de la coordination institutionnelle en matière de gestion des risques climatiques et de catastrophe, en vue de développer le cadre juridique et institutionnel pour améliorer la gouvernance et la coordination entre les différents secteurs aux niveaux national et local dans le domaine de la RRC, conformément aux orientations de la Stratégie nationale de RRC. La Direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie au Ministère de l'Environnement qui constitue le point focal national du cadre de Sendai, veille à mettre en œuvre cette composante de manière participative au niveau national, tout en prenant en compte le rôle de tous les secteurs et structures dans les différentes étapes de la gestion des risques de catastrophe, notamment la mise en place d'une plateforme nationale de gestion des risques de catastrophe et d'une unité de résilience, le développement du système législatif et la révision du rôle des municipalités dans la gestion des risques de catastrophe. Des travaux sont en cours pour intégrer les principes de résilience dans toutes les législations en cours d'élaboration, comme la revue de l'environnement et la revue de l'urbanisme.
4. La Tunisie a organisé le Forum arabo-africain sur la science et la technologie pour la Réduction des Risques de Catastrophe, sous le slogan « Vers un avenir résilient : Interconnexion entre la science, la technologie, la politique et le secteur privé pour la réduction des risques de catastrophe », en collaboration avec l'UNDRR, le Groupe consultatif arabe sur la science et la technologie pour la RRC, le Groupe consultatif africain sur la science et la technologie pour la RRC et la Commission de l'Union africaine, avec la participation de tous les pays et d'experts du monde entier. Le Forum, considéré comme le premier du genre à rassembler la science, la technologie, les politiques et le secteur privé pour réduire les risques de catastrophe, a été l'occasion de mettre en relief l'importance du rôle de la science, de la technologie et de la recherche scientifique dans la recherche de solutions optimales pour réduire les effets du changement climatique et y faire face aux niveaux arabe et africain. Il devrait contribuer à mettre en œuvre et à renforcer les résultats des 27e et 28e Conférences des Parties sur le changement climatique aux niveaux arabe, africain et mondial, notamment dans le domaine du renforcement des systèmes d'alerte précoce multirisques, conformément à l'initiative du Secrétaire des Nations Unies « Alertes précoces pour tous », qui accorde la priorité au soutien aux groupes les plus vulnérables. À cela s'ajoute le rôle de la science et de la technologie qui offre des avantages économiques importants en apportant des solutions peu onéreuses pour s'adapter au changement climatique et en réduisant les préjudices causés par les catastrophes, ce qui contribuera à renforcer l'efficacité du Fonds de compensation des « pertes et dommages », approuvé lors de la COP27. Le Forum a débouché sur « l'Appel arabo-africain de Tunis sur la science et la technologie au service de la réduction des risques de catastrophe dans les pays arabes et en Afrique, Tunis, 3 octobre 2023 ».

République algérienne démocratique et populaire

Les progrès accomplis ont été présentés comme suit :

1. L'Algérie a adopté depuis 1985 de nombreuses stratégies pour faire face à la menace de catastrophes dans les cadres internationaux et régionaux successifs. Ces stratégies se traduisent dans la structure organisationnelle nationale et la structure institutionnelle nationale concernés par la RRC, qui consistent, très brièvement, en ce qui suit :
 - Décret exécutif n°85/231 fixant les conditions et modalités d'organisation et mise en œuvre des interventions et secours en cas de catastrophes (1985)
 - Décret exécutif n°85/232 relatif à la prévention des risques de catastrophe (1985),
 - Loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable qui a identifié les dix (10) risques majeurs suivants : les séismes et les risques géologiques, les inondations, les risques climatiques, les feux de forêts, les risques industriels et énergétiques, les risques radiologiques et nucléaires, les risques portant sur la santé humaine, les risques portant sur la santé animale et végétale, les pollutions atmosphériques, telluriques, marines ou hydriques, les catastrophes dues à des regroupements humains importants. Les risques climatiques majeurs se subdivisent en 6 aléas : les vents violents, les chutes de pluies importantes (fortes précipitations), la sécheresse, la désertification, les vents de sable, les tempêtes de neige. Cette loi stipule que pour chaque risque majeur, il est institué un plan général de prévention de risque majeur (PGPR) adopté par décret. Ce plan fixe les diverses règles et procédures visant à atténuer la vulnérabilité aux aléas concernés et à prévenir les effets induits par la survenance de cet aléa.
 - Décret exécutif n° 19-59 du 26 du 2 février 2019 fixant les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours.,
 - Modification de la loi relative à la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, au cours de l'année en cours 2023, pour remédier aux insuffisances constatées dans la loi n°04-20 en précisant les éléments suivants : définir les objectifs stratégiques quantitatifs, se conformer au Cadre de Sendai, œuvrer au développement durable de la région conformément à ses objectifs, fixer un calendrier de mise en œuvre, déterminer les moyens de financement appropriés, notamment par la création d'un fonds spécial destiné à la gestion des risques de catastrophe, définir les responsabilités, mettre en place un organisme de recherche multisectoriel dédié aux aléas majeurs afin d'améliorer la connaissance des risques majeurs et l'appui aux pouvoirs publics dans la prise de décision en matière de gestion des risques de catastrophe, mettre sur pied des comités sectoriels chargés de la gestion des risques de catastrophe au niveau des départements ministériels concernés, intégrer de nouveaux aléas, notamment ceux liés aux risques climatiques extrêmes, aux risques spatiaux, aux cyber-risques, aux risques acridiens et aux risques biotechnologiques; doter les unités de protection civile de moyens aériens, à savoir des avions bombardiers d'eau et des drones embarqués, pour lutter contre les feux de forêt.

Outre cette structure organisationnelle nationale de RRC, la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe est accompagnée d'une structure institutionnelle nationale pour la RRC, qui, très brièvement, consiste en ce qui suit :

- création d'un Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, à caractère sectoriel, en février 1985, pour la surveillance sismique du territoire, sachant qu'il dispose d'un vaste réseau de surveillance sismique composé de 180 stations numériques avec commande à distance, réparties sur tout le territoire national, enregistrant en temps réel les tremblements de terre et effectuant la tâche d'alerte immédiate et déterminant la localisation et la magnitude du tremblement de terre, la profondeur du foyer, l'épicentre et la distance entre le lieu où le séisme est survenu et l'agglomération la plus proche, afin d'informer aussi bien les autorités en vue d'une mobilisation et une intervention rapides, que les citoyens à travers les médias sociaux.
- Création du « Centre national de recherche appliquée en génie parasismique » en avril 1985. Le Centre dispose actuellement d'un réseau de surveillance de l'activité sismique des installations et des infrastructures de base, composé de (480) stations qui enregistrent l'accélération des tremblements de terre et qui sont installées dans des endroits appropriés, et sur des installations spéciales dans les zones exposées aux risques sismiques.
- En plus des équipements pour les essais dynamiques mobiles (vibrations ambiantes) et les équipements d'investigation géophysique, le centre dispose de laboratoires fixes pour les essais dynamiques sur les structures et les installations, qui consistent en une table vibrante avec 6 degrés de liberté, une dalle d'essais et un mur de réaction. Ces équipements qui ont été financés par le Fonds arabe pour le développement économique et social (projet Pamir) sont opérationnels depuis 2007.
- Création de l'Office national de la météorologie en 1975, dont les principales missions consistent à recueillir des données météorologiques, les traiter, les exploiter et les diffuser sous forme de bulletins météorologiques spéciaux et d'alerte précoce en cas de risque d'inondation, ainsi que l'exploitation des divers réseaux de communication et la conservation des archives climatiques.
- Afin de remplir au mieux ses missions, l'Office national de la météorologie dispose d'un réseau météorologique composé de 571 stations d'enregistrement réparties sur l'ensemble du territoire national, de deux stations de réception d'images satellite et de 400 sites d'observation climatologique.
- Création du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, à caractère sectoriel, en 1983. Situé dans une Wilaya (Département) du sud de l'Algérie (Biskra), le centre a pour mission de lutter contre les phénomènes de sécheresse, de désertification, d'avancée du désert et de tempêtes de sable.
- Création en 1987 du Centre national des techniques spatiales pour la recherche et le développement dans le domaine des techniques spatiales, des sciences géodésiques et des données liées à la topographie et la cartographie.
- Création en 2002 de l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) pour la recherche et le développement dans le domaine des techniques spatiales. L'agence dispose de moyens importants, notamment des satellites.
- Création en 1971 de l'organisme de contrôle technique de la construction, dont la principale mission est le contrôle qui vise à réduire les dommages relatifs aux ouvrages faisant l'objet d'une assurance décennale. Cette assurance donne au maître d'ouvrage et à l'exploitant une assurance couvrant tous les chantiers contrôlés. Le processus de contrôle visant à réduire les

risques concerne de manière générale les bâtiments résidentiels, sportifs et culturels, les équipements qui les accompagnent et les infrastructures de travaux publics.

- Création en 1998 de 20 laboratoires universitaires de recherche liés à la réduction des risques de catastrophe et lancement de 100 projets de recherche.
- Création de la Délégation nationale aux risques majeurs en 2011.
- Création du Centre national de recherche en environnement en 2019.
- Mise en place en 2020 d'une base de données nationale relative à tous les risques.

Ces efforts visant à réduire les risques de catastrophe sont déployés à travers une coordination entre les secteurs nationaux et à la lumière de la Stratégie arabe et mondiale de RRC en tant que document régional et mondial approuvé par les chefs d'État concernés par la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

Royaume d'Arabie saoudite

Le représentant du Royaume a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Le Royaume a pris l'initiative d'atteindre l'objectif E du cadre de Sendai relatif aux stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.
2. Le Royaume a créé le Conseil national des risques, qui définit les tendances, les visions et les objectifs liés à la réduction des risques de catastrophes, de crises, d'urgences, à la continuité des activités au niveau national, au renforcement de la capacité des parties concernées à prévenir ces risques, à planifier et coordonner les actions, à mettre en œuvre des stratégies, politiques, plans, programmes, méthodologies, normes, contrôles et indicateurs de mesure de performance pertinents.
3. Il a créé le Centre national de gestion des catastrophes et des crises et mis en place le Cadre national de gestion des risques, des urgences et de la continuité des activités, le Cadre national de gestion de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, le Cadre d'efficacité dans la gestion des risques, des urgences et de la continuité des activités, ainsi qu'un indice de résilience pour mesurer l'état de préparation en matière de gestion des risques, des urgences et de la continuité des activités.
4. Le Royaume a élaboré un guide pour les unités et comités de gestion des risques et de continuité des activités au sein des organismes gouvernementales. Un guide pour la gestion des risques ainsi qu'un guide relatif à la terminologie et aux concepts de gestion des risques et des urgences et de continuité des activités, ont été également élaborés.
5. Le Royaume a activement participé, depuis 2015, à la formulation et à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) qu'il a placés en tête de ses priorités, en adoptant de nombreux plans et stratégies en faveur des ODD et de l'amélioration de la qualité de vie, conformément au plan Vision 2030 du Royaume.
6. Efforts du secteur de la santé dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai : Le Royaume a déployé des efforts sur le plan stratégique en vue d'améliorer la compréhension des risques de catastrophe sanitaire, renforcer la gouvernance de la gestion des risques de catastrophe sanitaire et investir dans le renforcement des efforts du système de santé pour réduire les risques de catastrophe, améliorer la préparation aux interventions d'urgence, renforcer la

coopération internationale et les partenariats stratégiques mondiaux, et s'engager dans la recherche et l'innovation pour réduire les situations d'urgences sanitaires.

7. Le Royaume a contribué, par le biais du Centre Roi Salmane pour l'aide humanitaire et les secours, créé en 2015, à fournir de nombreuses aides humanitaires et des secours ainsi que des aides au développement à plus de 164 pays à travers le monde, avec la participation de partenaires internationaux, régionaux et locaux dans le pays bénéficiaires, où de nombreux programmes ont été mis en œuvre tels que la sécurité alimentaire, les abris, le redressement rapide, l'éducation, la logistique, etc.
8. S'agissant des efforts déployés en matière de coopération internationale bilatérale et multilatérale, le Royaume participe à de nombreuses initiatives internationales liées au changement climatique et aux technologies énergétiques propres. Le Royaume a lancé plusieurs initiatives nationales, Son Altesse Royale le Prince Mohammed ben Salmane ayant annoncé le lancement de l'initiative « Arabie Saoudite verte et Moyen-Orient vert », qui contribuera à protéger la terre et l'environnement et à atteindre les objectifs mondiaux en matière de lutte contre le changement climatique et les défis environnementaux tels que la désertification, la pollution atmosphérique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique.
9. Les meilleures pratiques sont appliquées pour faire face aux situations d'urgence et aux catastrophes induites par le changement climatique :
 - Elaboration de systèmes d'alerte précoce pour les événements climatiques extrêmes, lancement d'une plateforme électronique intelligente pour émettre des mises en garde et des alertes avant la survenance des événements, et l'augmentation de la couverture géographique des villes du Royaume pour surveiller les variations météorologiques comme les pluies, les inondations et les tempêtes de poussière, grâce à un réseau de stations de surveillance automatique des fortes pluies et des ouragans.
 - La réalisation d'analyses et de prévisions quotidiennement, 24 heures sur 24, accompagnées de plusieurs rapports sur les conditions météorologiques attendues ainsi que d'autres informations trimestrielles fournies par le Centre national de météorologie.
 - Mise au point de modèles numériques tels que des prévisions météorologiques, les modélisations marines, les systèmes de prévisions immédiates et l'amélioration de l'état de préparation aux situations d'urgence en fournissant des dispositifs dipôles de radars mobiles de surveillance météorologique et des stations mobiles pour la surveillance de la surface et de la haute atmosphère.
 - Réaction immédiate, 24 heures sur 24, pour mettre en œuvre des plans nationaux et locaux en cas de situations d'urgence, ainsi que pour suivre les développements mondiaux et la signature de protocoles d'accord avec des partenaires internationaux dans le domaine de la météorologie.
10. En ce qui concerne les efforts déployés par le Royaume à travers le Centre national de surveillance de l'engagement environnemental pour réduire les risques de catastrophe liés à la protection de l'environnement marin et côtier contre les fuites de pétrole et d'autres substances nocives et à l'augmentation des capacités nationales de préparation et d'intervention pour réagir à toute fuite dans le Mer Rouge et le Golfe Arabo-Persique, les actions suivantes ont été entreprises :

- Renforcement des capacités nationales de réaction rapide en mettant à disposition les ressources humaines et techniques nécessaires, 5 navires spécialisés dans la lutte contre les marées noires en mer Rouge et 3 avions pour la pulvérisation de dispersants chimiques en mer Rouge (la plus grande flotte spécialisée dans ce domaine au Moyen-Orient).
- Réalisation de 12 exercices de mobilisation spécialisés dans la réaction en cas de déversements d'hydrocarbures au niveau national.
- Achèvement de la mise en place de 5 centres d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures en mer Rouge et de 3 centres de réponse dans le golfe Arabo-Persique.
- Création d'une société nationale spécialisée dans la lutte contre la pollution du milieu marin par les hydrocarbures et les substances nocives, avec une capacité opérationnelle de 530 000 barils par jour.
- Extension du réseau national actuel de surveillance des polluants de l'air ambiant dans les villes du Royaume.
- Création du Centre national de gestion des déchets, qui vise à organiser le développement du secteur de la gestion des déchets dans le Royaume afin d'atteindre la durabilité environnementale et financière avec les normes réglementaires et de qualité les plus élevées tout au long de la chaîne de gestion des déchets en vue de les valoriser.

République du Soudan

Le point focal national a présenté les progrès accomplis au Soudan comme suit :

- Le Soudan prévoit de gérer la phase de conflit actuelle et la phase de redressement qui s'ensuivra, après les effets du conflit pour s'atteler à la reconstruction de ce qui a été détruit et l'élaboration de meilleures approches en matière de construction, d'urbanisme et de reconstruction. Le Soudan a mis l'accent sur la nécessité de l'échange d'expériences et de pratiques entre les pays à la suite de la déclaration politique sur l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai. Il a demandé d'inclure une recommandation soulignant la nécessité d'axer les efforts sur la reconstruction de ce qui a été détruit dans les pays arabes, notamment en Palestine et au Soudan et d'utiliser toutes les capacités des organisations œuvrant à la réduction des risques de catastrophe, à la reconstruction et à la « reconstruction en mieux ».
- Le Soudan est animé de la volonté politique de mettre en œuvre le Cadre de Sendai et a élaboré une stratégie nationale de RRC. Le Conseil national de la défense civile a également préparé un rapport volontaire sur l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai en coordination avec toutes les parties qui y sont représentées et l'a présenté à la septième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe à Bali en 2022 et à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale tenue sur ce sujet à New York en mai 2023. Les réalisations, les lacunes et les insuffisances du Soudan en matière de mise en œuvre ont été présentées, avec une demande d'un soutien accru de l'État pour accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai, étant donné qu'il s'agit d'un des pays les moins avancés. Les recommandations portaient, entre autres, sur
 - a. La modification de la construction dans les villes soudanaises, en appliquant des mesures telles que la conformité des plans de construction et d'aménagement des villes aux normes de sécurité, l'envoi d'unités d'ingénierie spécialisées, la mise en œuvre de procédures de sécurité

- et de résilience et le respect de celles-ci dans toutes les infrastructures publiques, civiles et résidentielles afin de garantir leur capacité à résister.
- b. La qualification et le développement des capacités humaines et communautaires pour faire face aux risques, l'organisation d'exercices d'évacuation et initiation aux procédures garantissant la sécurité des résidents,
 - c. L'introduction de la culture de réduction des risques et de réaction de la société dans les médias et les milieux universitaires, en considérant que la société est le premier à réagir aux risques.
 - d. La mise en place d'un système d'alerte précoce pour les risques, en partenariat et avec le financement de l'Agence italienne pour la coopération au développement, et lancement de la mise en œuvre en 2022.
 - e. La tenue de plusieurs séminaires, ateliers et sessions de formation pour vulgariser la culture du renforcement de la capacité de résilience des villes.
 - f. La mise en œuvre de projets financés par les pays de l'IGAD par l'intermédiaire du ministère de l'Irrigation et des ressources en eau visant le développement agricole et la préservation de la couverture végétale et des forêts dans les pays de la Corne de l'Afrique et l'élaboration des plans et stratégies nécessaires en plusieurs étapes.
 - g. La mise en œuvre des accords et cadres mondiaux et régionaux, notamment la stratégie de protection civile des ministres arabes de l'Intérieur et le travail des bureaux de l'UNDRR pour les pays arabes et africains.

Etant donné la fragilité de l'environnement urbain qui est le plus exposé aux risques d'inondations, de sécheresses, de canicules et d'épidémies, l'Autorité météorologique émet des bulletins et des prévisions météorologiques en temps opportun pour permettre à toutes les autorités nationales de prendre les mesures nécessaires. Elle émet également des bulletins météorologiques quotidiens et des bulletins spéciaux destinés aux agences de presse, met à jour les prévisions météorologiques et surveille en permanence la météo et le climat à travers des projets tels que le projet d'alerte précoce multirisques mis en œuvre par l'Agence italienne pour la coopération au développement, et un autre projet avec le ministère de l'Irrigation et le Conseil national de l'environnement, financé par le Programme des Nations unies pour l'environnement, dont l'objectif est d'émettre des alertes concernant les inondations du Nil Bleu et du fleuve Atbara et de leurs affluents, dont les travaux débiteront prochainement. L'Autorité météorologique contribuera au projet en mettant à disposition les données et les prévisions nécessaires.

République fédérale de Somalie

Le point focal national a présenté les progrès accomplis comme suit :

- La Somalie s'est attachée à renforcer la gestion intégrée et proactive des risques de catastrophe, en se fondant sur les tendances et les schémas de préjudices et de dommages, et en gérant les processus qui engendrent des risques. Elle a entamé l'élaboration d'une stratégie nationale moderne de RRC avec l'appui de l'UNDRR pour les États arabes, conformément au Cadre de Sendai et à ses priorités. Elle est mise à profit pour mettre en œuvre les autres dispositions du cadre de Sendai au niveau de la république.

- Un document cartographiant le paysage politique en matière de RRC et de changement climatique, a été préparé et a montré la nécessité de développer des systèmes d'alerte précoce en Somalie. En conséquence, le système d'alerte précoce multirisques, qui était un projet pilote, a été mis en place en 2020 au niveau national et était déjà opérationnel. Son fonctionnement bénéficie désormais d'un appui sur la base d'une étude de faisabilité menée en collaboration avec l'UNDRR, et qui a identifié les lacunes et les opportunités.
- Un cadre d'action proactive a été préparé pour améliorer l'état de préparation aux inondations en Somalie et a été lié au système d'alerte précoce. C'est la première année au cours de laquelle des alertes sur le phénomène El Nino (qui provoque de nombreuses inondations) ont commencé à être émises, à partir des mois de juin et juillet. Les seuils des causes d'inondations ont été fixés très tôt, au début du mois d'octobre 2023, et le temps nécessaire pour réagir et les mesures nécessaires ont été déterminés, de sorte que de nombreuses personnes exposées ont pu être contactées et informées du danger en temps opportun, ce qui a permis de sauver des vies.
- Des travaux sont en cours pour préparer un cadre d'action proactive multirisques afin de d'effectuer le passage de l'approche traditionnelle à une approche d'évaluation, de réduction et d'atténuation des risques, en intervenant avant que le risque ne se produise.
- La Somalie a été choisie parmi les pays dans lesquels l'initiative « Alertes précoces pour tous » sera mise en œuvre, et le soutien pour ce faire a déjà commencé ce mois-ci.

République d'Irak

Le représentant de la République a présenté les progrès accomplis en Iraq comme suit :

1. Une nouvelle structure a été créée au ministère de l'Environnement, à savoir le département Catastrophes et Cadre de Sendai pour la RRC au sein de la direction du changement climatique dudit ministère, qui a été créée en tant que direction depuis avril 2023, et qui comprend cinq départements, dont celui des catastrophes.
2. Une stratégie nationale a été élaborée par le ministère de l'Intérieur et le commandement des opérations conjointes du ministère de la Défense et est en attente d'approbation.
3. Les cartes ont été préparées sur la base de données recueillies dans les zones marécageuses du sud de l'Irak et les plans d'eau à l'aide de programmes SIG (système d'information géographique).
4. Des explications sur les constructions et les régions proches des zones sismiques de la Syrie et de la Turquie ont été données et des plans appropriés ont été élaborés.
5. Les villes ont bénéficié d'un appui pour participer au programme 'Pour des villes résilientes 2030' (MCR 2030) auquel ont adhéré les gouvernorats de Bagdad, Anbar, Mossoul, Muthanna, Dhi Qar et Diwaniyah, et des actions sont en cours pour former des cadres dans les districts participants.
6. Les efforts ont été axés sur la formation des cadres travaillant dans la RRC à travers des ateliers et des sessions en collaboration avec les organisations internationales et les autorités compétentes.
7. Des films documentaires ont été réalisés sur la sécheresse et la désertification dans des régions où la pénurie d'eau a provoqué de véritables crises.

8. Des projets d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes ont été proposés en accord avec des organisations internationales en vue d'une mise en œuvre future.
9. Des travaux sont en cours pour élaborer un guide de prévention des risques sismiques.
10. Des dispositifs d'alerte précoce ont été fournis aux autorités compétentes ainsi qu'à l'Autorité météorologique, et les dispositifs de surveillance ont été mis à jour.
11. Une base de données relatives aux préjudices et dommages induits par des catastrophes a été mise en place dans tous les gouvernorats et les plans nécessaires ont été élaborés à cet effet.

Sultanat d'Oman

Le représentant du Sultanat d'Oman a présenté les progrès accomplis comme suit :

Conscient de sa situation géographique, le Sultanat a posé les fondements, défini les méthodologies et mis en place les outils nécessaires pour réduire rapidement les risques de catastrophe. Il a créé en 1988 le système national de gestion des situations d'urgence, représenté par le Centre national de gestion des urgences. Ce système a été renforcé par la création du Centre national d'alerte précoce multirisques en 2008 qui se veut un centre avancé. Il fournit des services d'alerte précoce sur les aléas et les catastrophes pouvant résulter des fluctuations météorologiques et du changement climatique, tels que les cyclones tropicaux, les pluies diluviennes, le brouillard, la poussière et les vents violents. Parmi les efforts du système national de gestion des situations d'urgence :

- L'organisation assure la gestion des situations d'urgence et des catastrophes à travers un système intégré tendant à réduire les effets résultant de situations d'urgence exceptionnelles grâce à la surveillance des dangers, à l'alerte précoce au sujet de ces risques, à la préparation et à la préparation pour réagir immédiatement et efficacement, et en œuvrant à rétablir la situation normale suivant des plans prenant en compte l'organisation et l'intégration des efforts et des capacités nationales.
- Le Comité national mène son travail par l'intermédiaire du Centre national de gestion des urgences, dont l'objectif est la préparation à faire face aux risques humains ou naturels auxquels le pays est exposé, à prendre les mesures nécessaires pour y faire face et en limiter les effets, et à intégrer les efforts nationaux en collaboration avec les autorités compétentes. Le centre est spécialisé dans le suivi et la mise en œuvre des plans et des stratégies de lutte contre les catastrophes et les événements, préparées en coordination avec les autorités concernées. Il a également pour mission l'examen, le suivi et la mise à jour des plans de lutte contre les catastrophes dans divers secteurs, ainsi que l'élaboration de mécanismes de mise en œuvre. Il a doit en outre veiller à l'état de préparation du système national et le renforcement de l'intégration des opérations de réponse conjointes à travers des programmes de formation, des exercices pratiques, des recherches et des études scientifiques, tout en s'assurant de l'état de préparation du réseau de centres d'opérations des sous-comités de gestion des situations d'urgence dans les gouvernorats pour faire face aux catastrophes et la capacité de garantir la poursuite de l'activité dans des situations d'urgence.
- Le Comité national de gestion des urgences a inclus la RRC dans le Plan national de gestion des urgences, qui définit la gestion des urgences comme "le processus systématique d'évaluation des risques potentiels et d'élaboration de mesures, de procédures et de ressources

pour y faire face et en réduire les effets". Les situations d'urgence englobent tous les événements exceptionnels (quelles que soient leurs causes) qui entraînent des dommages humains ou matériels dépassant les capacités de l'autorité compétente d'y faire face et nécessitant un appui aux (autres) efforts institutionnels en mobilisant les ressources et les capacités nécessaires pour les contenir et en réduire les dommages ».

- Le plan a précisé les tâches et les rôles liés à la phase de réduction des risques pour toutes les parties concernées, en mettant l'accent sur l'adoption de la méthodologie d'évaluation des risques comme base de planification pour gérer les situations d'urgence. Il a également souligné que le Comité national œuvre à renforcer l'engagement en faveur d'une approche globale et intégrée pour réduire les risques, prévenir leurs effets, s'assurer que les installations vitales continuent de fonctionner et renforcer le système de surveillance et d'alerte précoce. Il a, en outre, pour mission de renforcer la sensibilisation des communautés et le partenariat efficace entre les différentes parties prenantes, ainsi que les capacités et les moyens nécessaires gérer efficacement les situations d'urgence grâce à un format national et à un système unifié pour la réaction et le redressement qui renforcent la coopération et l'intégration entre les différents organismes d'intervention.

En ce qui concerne les efforts du Centre national d'alerte précoce multirisques, celui-ci est considéré comme l'une des institutions importantes ayant contribué à réduire les risques de catastrophe grâce à la mise en place de systèmes d'alerte précoce multirisques reliés à un dispositif administratif efficace qui garantit une réaction rapide de la société et de tous les secteurs privés, publics et militaires. Le centre s'attache tout au long de la journée à surveiller l'atmosphère et la mer dans et autour du Sultanat et à analyser les données météorologiques qu'il reçoit de ses sources par le biais des stations d'observation, des satellites et des radars qui sont utilisés pour comprendre les conditions météorologiques qui règnent et anticiper les changements. Le centre s'appuie sur des modèles numériques pour prévoir les conditions météorologiques à venir. Ces données sont transmises aux utilisateurs en fonction de leurs besoins opérationnels. Lorsque des conditions météorologiques extrêmes sont observées ou prévues et qu'elles constituent une menace pour la vie ou les biens, le centre réagit en activant le guide de procédures opérationnelles exceptionnelles approuvé pour émettre des rapports, des alertes et des mises en garde sur les conditions météorologiques. Des bulletins détaillés sont transmis au Centre national de gestion des urgences et aux organismes militaires associés au Comité national de gestion des urgences, expliquant dans les détails la préparation et l'activation des plans pour faire face à des situations exceptionnelles et d'urgence.

Parmi les projets nationaux mis en œuvre ou en phase de mise en œuvre : a. dispositif d'alerte rapide par diffusion cellulaire, b. dispositif d'alerte pour les inondations et les écoulements dans les vallées, c. dispositif de suivi des polluants, d réseau de radars moderne couvrant tous les gouvernorats du Sultanat, e système d'installations et satellites modernes, f installation élargie de stations de surveillance météorologique et maritime, g réseau de radars marins qui détecte les vagues de la mer et leur hauteur, h réseau de stations de mesure du niveau de la mer qui détecte les dangers des vagues de tsunami, i système de modélisation numérique avancé

État de Palestine

Le point focal national a souligné que le véritable danger auquel est confronté le pays est la poursuite des pratiques quotidiennes de l'occupation qui violent les lois internationales. Il a ensuite réaffirmé la volonté de la Palestine d'aller de l'avant dans la mise en œuvre du plan d'action prioritaire pour la RRC 2021-2024, et a enregistré des progrès dans de nombreuses actions requises dans le cadre des quatre priorités d'action à travers les projets suivants :

1. Projet de développement du système de gestion des risques de catastrophes en Palestine (2018-2020), dans le cadre duquel un projet de loi et un cadre institutionnel pour le système de gestion des risques de catastrophes et la structure du Centre national de gestion des risques de catastrophes ont été élaborés et approuvés.
2. Projet d'évaluation des risques et d'intégration de la résilience en Palestine (2021-2023) financé par la Banque mondiale, qui porte sur les principales actions suivantes :
 - Évaluation des risques multiples et leurs effets sur la population, les infrastructures et les bâtiments, ainsi que l'évaluation de l'exposition et de la vulnérabilité, pour les regrouper dans des modèles qui ont permis d'obtenir des données numériques et des cartes analytiques.
 - Élaboration de principes ou un guide comportant les étapes pratiques pour renforcer la résilience au niveau local grâce à une équipe de planification travaillant en collaboration pour identifier les programmes et concevoir les interventions nécessaires.
 - Élaboration de plans de résilience pour les gouvernements locaux (20 entités locales).
 - Établissement de normes de résilience pour les infrastructures critiques comme les hôpitaux et les écoles.
 - Renforcement des capacités du Centre national de gestion des risques de catastrophe.
 - Élaboration de la stratégie nationale de RRC en Palestine (2023-2027).
 - Préparation d'une campagne nationale de sensibilisation à la RRC en Palestine.
3. Projet de construction de la plateforme électronique nationale pour la gestion et la réduction des risques de catastrophes (2023-2024), qui vise à mettre en place une banque nationale de données sur tout ce qui concerne la gestion et la réduction des risques de catastrophes dans l'État de Palestine, à l'usage des décideurs pour arrêter des plans stratégiques sur la base d'informations et de données précises, mises à jour régulièrement. Dans ce contexte, le Centre national pour la gestion des risques de catastrophes a œuvré au développement et à la conception de la plateforme électronique nationale globale, qui comprend :
 1. Le portail du Centre national pour la gestion des risques de catastrophes : Ce site web constitue une fenêtre d'information pour le citoyen palestinien sur le centre, son rôle, ses activités et ses actualités, de même qu'il présente le concept de gestion et de réduction des risques.
 2. Le site web présentant les cartes de risques et les données analytiques : Dans le cadre du projet « Intégration de la résilience dans les unités de gouvernement local en Cisjordanie et dans la bande de Gaza », un site web a été créé pour présenter les résultats de l'analyse des risques dans l'État de Palestine sous forme de rapports, de données numériques et de cartes détaillées des risques.
 3. Le système électronique national global pour la gestion des risques de catastrophes : Il s'agit d'un système informatisé national basé sur l'application du Cadre de Sendai pour

la gestion des risques de catastrophes, la norme internationale ISO 31000 et le cadre de contrôle interne du COSO. C'est un système informatisé au niveau de l'État, géré de manière centralisée aux plus hauts niveaux de l'État, avec l'engagement et la participation de tous les organismes, institutions, entités et partenaires locaux et internationaux (conformément à la politique de l'État), où toutes les tâches sont assignées aux différentes organes de l'État afin d'atteindre, en travaillant en complémentarité, les objectifs en matière de gestion des risques de catastrophes au niveau national. L'efficacité des différentes organismes partenaires dans l'exécution de leurs tâches et responsabilités dans le cadre du programme de gestion des risques de catastrophes est examinée selon un cadre structurel spécifique, convenu au niveau national et selon des calendriers convenus avec les partenaires. Ensuite, toutes les tâches de correction qui apparaissent à la suite des contrôles des tâches et des activités des partenaires, sont confiées aux autorités compétentes pour leur exécution immédiate afin de maintenir des niveaux raisonnables et acceptables de risques de catastrophes au niveau national.

État du Koweït

Le point focal national a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Les Forces d'incendie ont été chargée du suivi de la mise en œuvre du cadre de Sendai en 2017, et une étude a été menée sur la façon de le mettre en œuvre au niveau national.
2. Un atelier national auquel ont participé toutes les autorités nationales concernées, a été organisé en 2018, avec l'appui de l'UNDRR, afin de renforcer les capacités concernant le Cadre de Sendai, ses indicateurs et sa mise en œuvre. Le pays a ensuite entamé l'élaboration d'une matrice des risques au Koweït et à élaborer des plans pour y faire face et des exercices pour les évaluer.
3. En 2022, un atelier consultatif national sur l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai a été organisé avec l'appui du Bureau et un rapport national volontaire a été soumis au Secrétariat des Nations unies.
4. Le Comité national a été créé pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Cadre de Sendai, à la demande de Son Excellence le ministre de l'Intérieur, et se compose de 74 membres. Le comité a organisé deux ateliers au cours desquels la terminologie et les concepts liés à la RRC ont été adoptés, ainsi qu'une classification de ces concepts, une méthodologie scientifique pour la gestion des risques de catastrophe dans l'État du Koweït et la matrice des risques (liste de 65 risques). Le comité a également mis en place des procédures générales pour faire face à toutes les catastrophes et a déterminé la partie responsable de la gestion de chaque catastrophe.
5. Trois comités restreints ont été mis sur pied : 1) un comité restreint chargé de préparer la stratégie nationale de RRC, en cours de révision, 2) un comité restreint pour les statistiques nationales relatives aux risques de catastrophe depuis 1980 (à l'aide de DesInventar) et 3) un comité pour le programme Villes résilientes 2030.
6. Parmi les mesures en cours pour la période à venir : Réalisation d'une évaluation complète des risques, établissement de statistiques sur les catastrophes depuis 1980, détermination et adoption de méthodes d'alerte précoce, suggestion de politiques nécessaires, renforcement de la culture communautaire et la sensibilisation.

État de Libye

Le point focal national a présenté les progrès accomplis en Libye comme suit :

- La Libye a été frappée, durant cette année, par une catastrophe majeure provoquée par la rupture du barrage de la ville de Derna, suite à une tempête tropicale qui a balayé l'est du pays, endommageant la ville et faisant quelque 10 000 morts. Convaincue de la nécessité de participer aux rencontres arabes consacrées à la RRC, et compte tenu des effets du changement climatique sévère qui a provoqué ces dernières années des catastrophes suite à des inondations, des tremblements de terre, des tempêtes, des vagues de chaleur et de froid, la Libye a tenu à participer à cette réunion pour partager les progrès accomplis et discuter des solutions nécessaires pour réduire les risques de catastrophes et élaborer des programmes d'action régionaux et locaux à cet effet. La Libye s'efforce de réaliser l'intégration totale et harmonieuse de la stratégie nationale et d'inclure les programmes de RRC dans les politiques de développement durable. Conformément aux normes, la Libye suit la mise en œuvre de toutes les dispositions de la Déclaration de Rabat.
- Dans le cadre du renforcement des voies et moyens de consolider le partenariat et la coopération entre les parties et les entités concernées par la mise en œuvre du cadre de Sendai en Libye, cette dernière a organisé des réunions au niveau de l'État afin de mettre en place un mécanisme ou créer une structure permettant aux autorités concernées de travailler dans un cadre collaboratif et participatif. Pour ce faire, la présidence du gouvernement national a été contactée et plusieurs propositions ont été avancées. Après la catastrophe de Derna, le dossier des catastrophes et des crises dans l'État de Libye a été reconsidéré et commence à revêtir un caractère prioritaire. Des actions ont été menées pour jeter les bases d'une stratégie nationale. Le Chef du gouvernement national a chargé le président du Conseil national pour le développement économique et social de mettre en place une structure ou une administration pour les catastrophes et les crises. Toutes les parties concernées ont été invitées pour s'assurer de leur disponibilité à coopérer pleinement en vue de créer un organisme national qui représente l'État dans la réduction des risques de catastrophes.
- S'agissant de l'élaboration de bases de données et de statistiques relatives aux préjudices induits par les catastrophes, la Libye n'a pas jusque-là établi de base de données nationale sur les préjudices en raison du nombre réduit de catastrophes auxquelles elle a été confrontée, la seule menace à laquelle elle a été confrontée est celle des conflits armés. Cependant, après la catastrophe survenue dans la ville de Derna, le gouvernement a immédiatement exhorté toutes les autorités compétentes en matière de statistiques à établir une base de données pour inventorier les pertes humaines et les dégâts matériels subis par infrastructures. Les travaux sont en cours pour établir cette base de données. Des contacts sont établis avec les parties et les organisations partenaires pour tirer profit des meilleures pratiques dans ce domaine.
- En ce qui concerne l'alerte précoce, le Centre météorologique national est l'organisme responsable de la l'émission de bulletins météorologiques et d'alertes, du fait de l'impossibilité de mettre en place un système ou une base de données sur les catastrophes. Les autorités ont été contactées pour œuvrer à l'élaboration d'un système national, mais l'action commune ne s'est pas concrétisée sur le terrain. Soucieuse de disposer d'un système arabe unifié d'alerte

précoce, accessible et facile à partager, permettant de prendre connaissance des technologies modernes dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, la Libye se déclare favorable à l'unification des efforts pour l'échange de connaissances, d'expériences et d'expertise entre les pays arabes et tirer profit de l'expérience de ceux qui ont été frappés par des catastrophes et des mesures qu'ils ont prises avant et pendant la catastrophe. Lorsque la ville de Derna a été frappée par la catastrophe, les autorités n'avaient aucune expérience antérieure en matière d'inondations ou de ruptures de barrages, ni comment y faire face ; aussi, la Libye apprécie-t-elle tous les efforts déployés dans le domaine de l'échange d'expériences, à l'instar de la présente réunion.

- En ce qui concerne le rôle des jeunes et des femmes dans l'élaboration de stratégies et de programmes de RRC, et compte tenu du manque de sensibilisation de la communauté, il est essentiel de mettre au point des programmes de sensibilisation et d'éducation qui expliquent les dangers et la façon d'y faire face et en réduire la menace. En collaboration avec des organisations de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes, des séminaires et des programmes éducatifs ont été organisés pour sensibiliser la société et renforcer le rôle des femmes et des jeunes, en mettant l'accent sur l'aspect psychologique face aux préjudices causés par les catastrophes.
- Le point focal a souligné l'importance du volontariat en matière de RRC, comme en témoigne la participation de volontaires de toutes les villes de Libye pour réagir à la catastrophe dans la ville de Derna et apporter l'aide humanitaire nécessaire. Ce volontariat n'étant pas organisé, la Libye s'est attachée à renforcer les capacités locales dans le domaine du volontariat et à élaborer une stratégie nationale pour se préparer aux premiers instants d'une catastrophe afin de fournir une assistance efficace aux personnes touchées.
- La Libye soutient les décisions fondées sur la science et la technologie et exhorte les organismes de recherche scientifique et universitaire à aider l'État à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les risques de catastrophe.
- À l'initiative du gouvernement libyen, pour encourager les investissements dans la RRC, le pays a décidé de porter l'attention à l'avenir sur une reconstruction en mieux selon les normes de renforcement de la résilience. À ce propos, le Premier ministre a formé un comité d'experts et d'ingénieurs spécialisés dans les infrastructures et la planification urbaine sous le nom de « Comité de reconstruction de Derna » pour mener à bien la reconstruction de Derna selon des normes internationales spécifiques afin qu'elle devienne une ville résiliente à l'avenir.

République arabe d'Égypte

Le point focal national a présenté les progrès accomplis comme suit :

L'Égypte a soumis un rapport sur tous ses efforts dans le domaine de la RRC à l'UNDRR lors de la dernière conférence de Dubaï. La République a entrepris ce qui suit :

1. Promulgation de textes législatifs sur la gestion des crises et des catastrophes au niveau de l'État, et désignation du secteur des crises et des catastrophes pour remplir les fonctions de secrétariat sous la direction du point focal national au niveau du vice-ministre.

2. Des plans de gestion des risques, des crises ou du système ont été élaborés pour 27 directions et gouvernorats.
3. Le personnel des institutions et des ministères a été formé à tous ces plans institutionnels, soit au niveau local, soit en collaboration avec l'UNDRR (Bureau régional pour les pays arabes).
4. Les thèmes des crises et des catastrophes et leur gestion ont été introduits dans les programmes et une formation pratique intégrée sur ces thèmes a été mise en place en collaboration avec les forces armées et les autorités nationales compétentes (projet Saqr).
5. Action pour élaborer des plans opérationnels de l'État et le développement des infrastructures. L'Égypte a préparé un projet économique qui permettra la relance du pays dans son ensemble, consistant en ce qui suit :
 - Un projet de logements sûrs en procédant à la démolition de bidonvilles dans 38 zones où ces derniers sont implantés et qui présentent des points chauds très dangereux.
 - Le projet national des routes avec la construction de plus de 6 000 km de routes.
 - Projet de protection contre les inondations : Le projet a été revu à la suite de la COP27.
 - Le projet présidentiel "Vie décente", qui accorde la priorité aux habitants des zones rurales à travers le développement de 122 villages dans une première phase, alors que les travaux sont en cours d'achèvement dans d'autres villages.
 - Le projet d'initiative sanitaire qui a permis à l'Égypte d'éradiquer l'hépatite C, une expérience pouvant être transférée à d'autres pays.
 - Développement de l'exploitation des énergies propres (les travaux ont débuté dans 4 gouvernorats et sont en cours dans les autres gouvernorats).
6. La ville de Charm el-Cheikh a obtenu le titre de « centre de résilience » et travaille avec 8 autres gouvernorats pour renforcer leur résilience.
7. Mise en place de 8 systèmes intégrés d'alerte précoce et intégration de ces systèmes à travers le centre de crise du Premier ministre.
8. Mise en place du réseau national d'urgence et de sécurité publique au niveau de la république et établissement d'un système de contrôle routier afin d'éviter les embouteillages en cas de crise.

Royaume du Maroc

Le représentant du Royaume a présenté les progrès accomplis comme suit :

Le tremblement de terre qui a frappé la ville d'Al-Husseiniyah en mars 2004 a été un tournant qui a incité le Royaume à investir dans le renforcement des capacités de surveillance et de prévision des dangers afin de réagir de manière proactive en adoptant une vision prospective intégrée caractérisée par son efficacité et son faible coût, axée sur l'observation, la surveillance, la vigilance, l'alerte, la sensibilisation et la prévention, et en l'intégrant dans les programmes de développement du Royaume. Le Royaume a œuvré à :

1. L'établissement de la gouvernance de ses institutions en matière de RRC en renforçant les moyens humains et matériels, en créant en 2008 un Centre de Veille et de Coordination qui coordonne la gestion des crises pour une intervention maîtrisée et organisée sur le terrain, et en créant en 2009 un Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles.

2. L'adoption en 2016 d'un programme de gestion intégrée des risques de catastrophes naturelles, ce qui a permis de financer 325 projets de prévention pour un montant de 461 millions USD par l'intermédiaire du Fonds depuis 2015.
3. Conscient de l'importance de la recherche scientifique et de la technologie comme moyen efficace de réduire les risques de catastrophes, le Royaume investit dans les technologies modernes liées aux systèmes de surveillance, de prévision et d'alerte précoce dans le cadre de ses priorités stratégiques. Dans ce contexte, le Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles a pu financer, au cours de la période 2015-2023, quelque 50 projets de mise en place de systèmes de surveillance, de prévision et d'alerte, notamment le projet de système intégré d'appui à la gestion des risques d'inondation et le projet de renforcement de la surveillance météorologique et le déploiement du système de prévision des phénomènes météorologiques. Le Royaume dispose d'un système moderne de détection sismique composé de 42 stations de surveillance. Pour améliorer la prévision des aléas météorologiques, le Royaume s'est doté d'un superordinateur pour la surveillance météorologique et l'étude du changement climatique, capable d'effectuer un milliard d'opérations par seconde.
4. Afin de renforcer la coordination, une direction a été créée en 2020 au sein du ministère de l'Intérieur pour gérer la politique gouvernementale en matière de gestion des risques naturels. Elle comprend un centre national de prévision des risques chargé d'informer de manière proactive les acteurs locaux des risques d'inondations et de submersion marine, ainsi qu'un observatoire national des risques chargé de collecter, analyser et partager les données relatives aux risques.
5. Quatre guides pratiques ont été élaborées, couvrant toutes les étapes de la gestion des risques de catastrophes. Des programmes de formation pour les acteurs aux niveaux central et local, ont été également élaborés et mis en œuvre.
6. La stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes 2020-2030 a été adoptée et, pour accélérer sa mise en œuvre, un plan d'action prioritaire pour la période 2021-2023 et un plan d'action global pour la période 2021-2026 ont été élaborés.

Le représentant de la Direction générale de la météorologie a fait l'intervention suivante :

1. La Direction a travaillé à l'amélioration des prévisions et de l'alerte précoce aux niveaux national et local, après que le système d'alerte aux événements extrêmes ait franchi plusieurs étapes, dont la plus récente a été la mise sur pied d'une équipe de veille au niveau régional (75 provinces) et au niveau local (1.507 collectivités territoriales).
2. La Direction a fourni aux autorités centrales et locales une carte de vigilance comme outil pour anticiper les événements extrêmes et comme alerte précoce et précise de la méthode d'anticipation et de gestion des catastrophes résultant des phénomènes climatiques et naturels, fondée sur le double principe de l'anticipation et de l'interaction, et prenant en compte la dimension régionale et locale de la gestion. Une carte de vigilance sur les côtes marocaines a été établie et divisée en 27 zones marines. Ces cartes sont disponibles sur une plateforme électronique de veille qui a été graduée avec quatre niveaux avec quatre couleurs d'alerte en fonction des seuils pour chaque facteur climatique et pour chaque période (du jaune, qui ne nécessite pas de réaction, au rouge, qui indique un danger extrême et nécessite de fournir des informations urgentes et de mise en garde à la population pour l'alerter).
3. Pour réaliser des prévisions et émettre des alertes précoces, la Direction a travaillé en partenariat avec les autorités centrales et locales sur des projets d'installation et d'exploitation

- d'un réseau de surveillance au sol et en hauteur, doté de stations automatisées, de télédétection, de radars aériens et maritimes, d'un réseau de surveillance de la foudre et de supercalculateurs.
4. Dans le cadre du développement de l'expertise, la Direction s'efforce d'opérationnaliser des partenariats avec d'autres directions sectorielles pour développer des modèles numériques et prédictifs de pair avec les modèles relatifs aux incendies de forêt, aux inondations résultant des débordements des cours d'eau et des barrages.
 5. Sur le plan organisationnel, les six directions régionales relevant de la Direction générale, veillent à améliorer la précision des prévisions et l'alerte précoce avec le Centre national de prévision météorologique, tout en supervisant les autorités régionales et locales dans le suivi des situations extrêmes, par le biais d'une participation effective et la coordination dans les cellules de suivi et de pilotage, et en fournissant des informations au Centre national de prévision des risques, notamment concernant les zones à risque et en envoyant des messages textuels aux communautés. La Direction générale veille à émettre des alertes aux parties prenantes aux niveaux central et local.

République islamique de Mauritanie

Le point focal national a présenté les progrès accomplis comme suit :

S'agissant des mesures institutionnelles et juridiques visant à réduire les risques de catastrophes et à y réagir, elles comportent :

- Décret n° 17 de 2002 portant création d'un comité ministériel pour les situations d'urgence présidé par le Premier ministre,
- Cellule permanente de coordination et de suivi des urgences créée par l'arrêté conjoint n° 0431 MIPT/2002
- Le Fonds national pour l'action humanitaire, créé par le décret n° 042-2002/PM du 5 juin 2002 ;
- Au niveau régional, la prévention, la préparation et la réaction aux situations d'urgence sont coordonnées par les gouverneurs (walis) conformément au décret n° 17 de l'année 2002
- Création de la Délégation générale à la sécurité civile et à la gestion de crises (DGSCGC) par décrets n°2021 et 181-2021/M/MIDEC
- Création du Centre opérationnel de veille, d'alerte et de conduite des crises (COVACC) par décret n° 181-2021/PM/MIDEC.
- Mise en place d'un cadre national pour les services climatiques en Mauritanie par l'Office national du climat, qui vise à permettre la mise en œuvre d'une approche globale et intégrée avec une dimension axée sur les résultats.

Le point focal national a également présenté la mission principale du Comité interministériel de gestion des risques de catastrophes, qui consiste à analyser les informations sur les situations de catastrophes et prendre des décisions quant à la mobilisation et l'utilisation des ressources. La présidence de ce comité est assurée à un niveau élevé, en l'occurrence le Premier ministre, et les ministres concernés en sont membres. Il a également présenté la structure du comité interministériel pour les cas d'urgence

En ce qui concerne les défis et les lacunes, le point focal a présenté les points suivants :

- Au niveau institutionnel, le Comité interministériel pour les situations d'urgence est présidé à un haut niveau (Premier ministre), mais ce Comité et ses variations techniques n'intègrent pas tous les ministères clés ayant une responsabilité sectorielle dans ce domaine.
- Le mécanisme de coordination entre les institutions n'est pas suffisamment efficace et donne lieu à des chevauchements dans les rôles et les responsabilités des autorités compétentes.
- Il est nécessaire, avant tout, de définir un processus de déclaration de l'état de catastrophe, accompagné d'une stratégie de communication.
- Le plan national d'organisation des secours (plan ORSEC) pour 2019 n'a pas été élaboré en raison de l'absence d'une série de plans d'urgence sectoriels, régionaux et multirisques.
- Absence d'intégration conceptuelle en matière de RRC dans la majorité des stratégies de développement aux niveaux national et local.

Parmi les recommandations présentées par le point focal figure l'achèvement du dispositif juridique et opérationnel pour la RRC avec tous les outils manquants tels que :

- Élaboration et adoption d'une loi sur les ordonnances et décisions relatives à la RRC,
- Mise à jour de la Stratégie nationale de RRC et du Plan d'action national,
- Mise à jour le plan ORSEC 2019, s'il pose les bases de mécanismes institutionnels et opérationnels, officialisés par le Comité interministériel pour les situations d'urgence et surtout adoptés par l'ensemble des acteurs concernés, la société civile et le secteur privé.
- Création d'un fonds national d'urgence et constituer des stocks de sécurité.
- Renforcement des capacités aux niveaux national et régional.
- Mise en place et renforcement du système d'information et d'alerte précoce.

République du Yémen

Le point focal national a présenté les progrès accomplis comme suit :

L'une des plus anciennes catastrophes survenues au Yémen a été la rupture du barrage de Ma'rib, qui a causé d'importantes destructions et entraîné l'exode de 50 000 personnes vers les pays voisins. L'un des derniers dangers ayant frappé le Yémen, a été le cyclone Tej, survenu au cours des dernières semaines. Il a révélé la faiblesse des infrastructures et des services de base, les capacités limitées de réaction et de redressement, la faiblesse des institutions, la faiblesse de la société et la pauvreté engendrées par la guerre. Il a également révélé le besoin impérieux d'apporter au Yémen l'assistance nécessaire pour lui permettre de faire face à ces événements et éviter qu'ils ne se transforment en catastrophes. La disponibilité d'une alerte précoce a joué un rôle majeur dans la réduction des préjudices, malgré des capacités limitées.

Le Yémen s'est engagé à mettre en œuvre le cadre de Sendai et la Stratégie arabe pour la RRC, tout comme il s'est engagé à soumettre un rapport volontaire sur l'examen à mi-parcours, ainsi qu'à mettre en œuvre le Plan d'action prioritaire 2021-2024. La mise en œuvre est encore hésitante en

raison de la situation qui prévaut dans le pays et de la rareté des ressources financières disponibles, qui font défaut à la gestion des risques de catastrophes, que ce soit au titre du budget national ou par l'intermédiaire de partenaires, la priorité étant accordée à l'affectation des ressources aux actions humanitaire et de secours. Toutefois, le Yémen a été en mesure d'accomplir ce qui suit :

1. Une formation nationale a été dispensée à une équipe intégrée issue de tous les ministères et secteurs, sur le système DesInventar de calcul des préjudices induits par les catastrophes et des travaux sont en cours sur ce système.
2. Le projet de renforcement des capacités nationales en matière de connaissance des risques et d'amélioration de leur gouvernance est mis en œuvre en collaboration avec l'UNDRR (Bureau régional pour les États arabes). Il vise à combler les lacunes de l'infrastructure institutionnelle et législative et à promouvoir une approche intégrée de la RRC et de l'adaptation au changement climatique. Nous espérons élaborer une stratégie nationale et un mécanisme de coordination pour réduire les risques de catastrophes.

Le point focal yéménite a souligné que le Yémen avait besoin d'un appui pour renforcer sa résilience et a renouvelé l'appel aux partenaires travaillant au Yémen, notamment les agences des Nations Unies, pour répondre aux exigences en matière de RRC. Il a appelé le Fonds vert pour le climat à s'engager dans cet appui et à modifier son approche actuelle du financement des opérations de secours afin de financer des programmes de RRC, d'autant que les investissements dans ce domaine sont encore inexistantes.

Il a également indiqué que le Yémen avait actuellement besoin de renforcer les services météorologie et les systèmes d'alerte précoce multirisques et de les relier à leurs quatre composantes, de renforcer les capacités de la défense civile yéménite, de renforcer le programme d'évaluation des préjudices et des dommages causés par les catastrophes, de construire des bases de données nationales, d'élaborer des stratégies locales visant à réduire les risques de catastrophe et veiller à leur mise en œuvre.

Annexe 2

Exposés des groupes de parties prenantes sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire 2022-2024/Déclaration de Rabat

Le président de la session, M. Mohamed Jarefa, a invité les parties prenantes à soumettre leurs interventions comme suit :

Groupe arabe pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour la RRC

Dr. Jean D'Cunha, présidente du groupe, a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Les priorités de travail du groupe consistent à remédier à la pénurie de données sexospécifiques dans le domaine de la réduction des risques liés aux catastrophes et au climat par la collecte de données et la création d'une base de données sexospécifiques, ainsi qu'à encourager la participation et le leadership des femmes dans la prise de décision sur la réduction des risques liés aux catastrophes et le changement climatique, et à développer les capacités des institutions et des gouvernements à intégrer les questions de genre et à impliquer les femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de RRC.
2. Le groupe a contribué à la rédaction du quatrième chapitre du rapport d'évaluation régional sur la RRC. Le chapitre a été présenté lors de la cinquième Plateforme régionale arabe pour la RRC ainsi que la Déclaration d'action volontaire 2021-2024. Une session spéciale a également été organisée sur la résilience des femmes aux catastrophes et au changement climatique. Les recommandations de la session ont été incluses dans la Déclaration de Rabat.
3. Une étude a été menée sur les migrations climatiques et les perspectives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Cette étude servira de base à la création d'une base de données sexospécifiques. Le groupe a pris part à la cérémonie de lancement de cette étude. Une étude plus complète est en cours d'élaboration, en lien avec la consolidation de la paix.
4. En mars dernier, une session a été organisée en collaboration avec la Ligue des États arabes sur la promotion d'une agriculture climato-intelligente afin d'autonomiser les femmes et renforcer leur résilience face aux exodes climatiques.
5. Le groupe a tenu sa cinquième réunion consultative le 27 juillet 2022 pour discuter des contributions des partenaires au processus d'examen à mi-parcours du cadre de Sendai et planifier les activités à entreprendre en 2023.
6. Une étude menée par le Conseil arabe de l'eau et ONU Femmes, a été finalisée et publiée. Elle porte sur : « Migrations liées au genre et au climat en Jordanie et au Soudan : Renforcer les capacités de résilience économique et sociale des femmes face aux risques et aux migrations climatiques afin de survivre dans le cadre du développement durable. » L'étude a été lancée en novembre 2023.
7. Une note conceptuelle pour une session de formation est en cours d'élaboration afin d'appuyer le développement des capacités concernant : La relation entre le genre, le changement climatique et la migration, sous l'angle de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes "reflète les priorités des différents groupes de femmes, particulièrement dans le contexte de la migration".

Parmi les activités que le groupe compte entreprendre en 2024 :

8. Publication d'une étude sur : l'analyse des politiques climatiques et développement d'outils d'intégration dans la perspective de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (étude de cas de la Jordanie).
9. Élaboration du premier manuel de formation sur : la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux prenant en compte les liens entre le climat, les migrations, l'égalité des sexes et les droits des femmes (ONU Femmes - Conseil arabe de l'eau).
10. L'organisation d'une manifestation parallèle conjointe (ONU Femmes et Conseil arabe de l'eau) sur le genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte des effets du changement climatique, lors de l'exposition « EXPO-Qatar » (prévue en mars 2024).

Groupe consultatif arabe sur la science et la technologie pour la RRC

Le président du groupe, Dr. Chadi Abdallah, a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Tenue du premier Forum arabo-africain sur la science et la technologie au service de la réduction des risques de catastrophe (octobre 2023, Tunis). Après une séance d'ouverture, trois sessions plénières et six sessions thématiques ont été tenues pour aborder plusieurs sujets, notamment la réalité de la science et de la technologie, l'intelligence artificielle, la télédétection, le changement climatique, l'alerte précoce, les villes résilientes et les savoirs autochtones. En marge du Forum, une réunion a eu lieu avec la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe, au cours de laquelle l'opérationnalisation du rôle des groupes scientifiques pour la science et la technologie dans les régions au niveau mondial a été discutée. Une proposition a été avancée pour adopter certains des outils publiés par l'UNDRR et œuvrer à leur mise en œuvre dans les pays arabes. La proposition a également porté sur l'aide à apporter à certains pays arabes pour évaluer les risques, l'activation de la Chambre géographique arabe commune, l'alerte précoce et l'action précoce et la mise en œuvre des recommandations du Forum. La Représentante spéciale du Secrétaire général a salué les efforts du Groupe, recommandant de collaborer avec le Groupe consultatif africain pour la science et la technologie dans divers domaines.
2. Finalisation du programme de Master en réduction des risques de catastrophes (programme d'études)
3. Élaboration d'une feuille de route visant à renforcer le rôle futur de la science et de la technologie dans la RRC dans la région arabe.
4. Conception et mise en œuvre d'un plan stratégique d'investissement dans la science et la technologie pour la RRC.
5. Les premières évaluations relatives à l'incendie de Tabarka (Tunisie) en juillet 2023, ont été effectuées. Les risques d'inondation à Wadi Musa (Jordanie) et les effets de la tempête Daniel à Derna (Libye), ont également fait l'objet d'une évaluation.
6. Diffusion des connaissances sur la RRC, sensibilisation et contribution au rapport d'évaluation régional sur la réduction des risques de catastrophes (RAR) et au rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophes (GAR).

7. Actions pour mettre en place une plateforme arabe d'alerte précoce et la lancer lors de la sixième Plateforme régionale arabe pour la réduction des risques de catastrophe (Koweït, octobre 2024).
8. Action pour mettre en place une salle géospatiale afin de promouvoir des solutions intégrées pour la RRC.
9. Action pour la mise en place d'installations telles qu'un musée et des expositions pour diffuser les connaissances sur la RRC et sensibiliser les citoyens.

Groupe de la société civile arabe pour la RRC

Le représentant du groupe, Dr. Mohamed Ftouhi, a présenté les progrès accomplis comme suit :

1. Le représentant du groupe, le Réseau arabe pour l'environnement et le développement (RAED), a organisé en collaboration et en partenariat avec la Ligue des États arabes, un événement parallèle lors de la cinquième Plateforme régionale arabe pour la réduction des risques de catastrophes (Rabat, novembre 2021), intitulé : Risques climatiques et migrations humaines résultant des catastrophes dans la région arabe : Défis et opportunités. La Ligue des États arabes y a recommandé d'adopter une approche méthodique pour combler le manque de données et d'informations sur l'augmentation des migrations humaines dans la région arabe, afin de permettre aux décideurs de prendre des mesures pour faire face à ce défi.
2. En réponse à cette recommandation, et en application de la décision de la cinquième réunion du Mécanisme arabe de coordination arabe pour la RRC (Rabat, juin 2023), le réseau « RAED » prépare une enquête sur les stratégies et les politiques de développement, de RRC et d'adaptation au changement climatique dans la région arabe et dans laquelle mesure prennent elles en compte la migration humaine résultant des catastrophes et du changement climatique. Pour compléter l'étude et garantir une approche participative, un questionnaire a été préparé pour identifier les efforts nationaux en matière d'étude et les besoins des pays, et sera partagé par le Dr. Majda Ghoneim au cours de cette réunion.
3. Le groupe a préparé la COP 28 à Dubaï et y a participé à travers :
 - l'organisation et la participation à une cinquantaine d'événements et dialogues sur le changement climatique dans 11 pays arabes.
 - l'organisation de 3 dialogues régionaux avec la participation de représentants des acteurs et invitation des points focaux nationaux pour le changement climatique et la réduction des catastrophes.
 - la mise en œuvre d'un grand nombre d'activités de sensibilisation, notamment à l'intention des femmes, des jeunes et des médias
 - la coordination avec le Groupe de négociateurs arabes sur le climat/Ligue des États arabes
 - la publication de déclarations nationales comportant des messages au sommet, puis une déclaration régionale sur la société civile arabe.
 - l'organisation de plusieurs événements parallèles.
4. En avril 2023, le représentant du Réseau arabe pour l'environnement et le développement « RAED » a été élu représentant régional pour les pays d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest au sein du Conseil mondial du Réseau mondial des organisations de la société civile pour la

prévention des catastrophes (GNDR). La plupart des membres du groupe continuent d'être membres du groupe consultatif régional pour l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest au sein du Réseau mondial. Une réunion du groupe consultatif régional s'est tenue en septembre 2023 pour discuter de la participation des organisations de la société civile arabe au Sommet mondial du réseau mondial pour la prévention des catastrophes, qui doit se tenir à Nairobi (Kenya) du 20 au 22 février 2024.

5. Quelques exemples d'activités menées par les associations membres du groupe :
- Association jordanienne des amis du patrimoine : Participation à une réunion du comité national jordanien, des membres du réseau mondial des organisations de la société civile jordanienne, pour discuter de la manière dont les communautés locales peuvent gérer les risques climatiques et renforcer la résilience.
 - Tunisie - Association pour la protection de l'environnement et le développement durable de Bizerte : Organisation d'un atelier sur les risques de sécheresse en Tunisie et ses impacts environnementaux, économiques et sociaux, et la nécessité de mettre au point une stratégie de rationalisation de la consommation des eaux de surface et souterraines, et participation à un atelier de suivi de la préparation de l'étude relative au cadre législatif et institutionnel pour la RRC.
 - Koweït - Société koweïtienne pour la protection de l'environnement : Elle a créé et annoncé la naissance de l'Association koweïtienne pour la gestion des crises et des urgences. Elle a également organisé les activités de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes (13 octobre 2023) sous le slogan « Lutter contre les inégalités pour un avenir plus résilient » en collaboration avec la Société du Croissant-Rouge du Koweït. Environ 200 personnes y ont participé, représentant 20 organismes publics et organisations civiles.
 - Yémen - Fondation pour l'environnement et le développement durable « Ibda'e » (créativité) : Organisation d'un atelier de formation pour le personnel des autorités locales et les responsables de la sécurité sur les pratiques de règlement des conflits dans le gouvernorat d'Abyan en 2021, ainsi qu'un atelier intitulé "Renforcer la participation des communautés aux mesures de réduction des risques de catastrophes dans les districts de Zinjibar et de Mudia en 2021".

Groupe arabe principal de l'enfance et de la jeunesse pour la RRC

M. Talal Ahmed, président du groupe, et M. Haitham Al-Yamani, vice-président, ont présenté les progrès accomplis comme suit :

Le groupe axe ses efforts sur le soutien aux jeunes et aux enfants, le renforcement de leurs capacités et l'amélioration de la compréhension et de la gestion des risques. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités et l'autonomisation des dirigeants des jeunes et des enfants au sein des établissements d'enseignement, tels que les écoles et les universités, et sur l'ouverture de canaux de communication avec les décideurs et les organisations œuvrant à la réduction des risques de catastrophes. À cet égard, le "Forum égyptien pour le développement durable" a pris acte de la

création de forums nationaux similaires dans de nombreux pays arabes, à savoir "la République libanaise, la République tunisienne, le Royaume du Maroc, le Royaume hachémite de Jordanie, la République du Yémen, la République algérienne démocratique et populaire et l'État d'Irak", qui ont pu mettre sur pied des forums nationaux similaires. Le but étant de localiser les Objectifs de développement durable et de réduire les risques de catastrophes et de crises. Le réseau arabe des forums nationaux pour le développement durable a déjà été accrédité par la Ligue des États arabes.

Le groupe a entrepris ce qui suit :

1. Donner aux jeunes et aux enfants les moyens de mener des campagnes et des initiatives telles que l'initiative « Go Green » (« Visez vert ») à la suite de la pandémie, qui ont pour objectif de sensibiliser et renforcer les capacités des personnes touchées par la pandémie et à leur apprendre comment éliminer en toute sécurité les déchets médicaux après les mesures prises pour lutter contre la pandémie.
2. Lancement d'une initiative sous les auspices du ministère égyptien de l'environnement et sa généralisation dans les forums d'autres pays. L'initiative porte sur l'élimination en toute sécurité du plastique, car tous les déchets constituent des obstacles dans les canalisations d'évacuation et les réseaux hydrauliques, ce qui amplifie les effets des inondations et des pluies.
3. Travail de concert avec les universités, les centres de recherche et les étudiants à travers des ateliers sur la RRC. Des actions ont également été menées auprès des écoliers dans ce domaine.
4. Afin d'élargir la représentation des jeunes et des enfants au sein du Groupe arabe principal, un appel clarifiant les termes de référence et les objectifs du groupe a été lancé sur la Toile. Au cours de la dernière période, 69 membres de différents pays arabes ont adhéré (65% de femmes, en majorité des étudiantes, dont des collégiennes, d'autres en études supérieures). Lors des discussions au sein du groupe, il a été recommandé de créer une plateforme pour sensibiliser à la réduction des risques de catastrophes et de crises en activant les canaux de médias sociaux.
5. Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités pour les jeunes, les femmes et les filles dans le domaine de l'action climatique et de la réduction des risques de catastrophe, en collaboration avec le projet Ms. Leader.
6. Organisation d'une rencontre virtuelle à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse, en collaboration avec le Réseau de la jeunesse arabe pour le développement durable, intitulée « Jeunesse arabe - défis et opportunités ».
7. Conception de brochures éducatives sur le contenu de la trousse de secours et les premières mesures en cas d'inondations et de catastrophes, à titre préventif et pour sauver des vies et préserver les moyens de subsistance, ainsi que la conception de contenus de sensibilisation destinés à être publiés sur les réseaux, dans le but de sensibiliser aux risques de catastrophes.
8. Participation à une rencontre organisée par le Bureau de l'UNESCO pour les pays du Golfe et le Yémen en novembre 2023 à l'occasion de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe sur le thème « Capacité d'adaptation et résilience aux catastrophes au Yémen ».

Parmi les défis à relever : 1) Les répercussions des effets de la pandémie du siècle (Covid-19), qui ont aggravé la faiblesse de la fourniture de l'appui approprié pour renforcer les capacités des enfants et des jeunes, notamment dans le domaine de la RRC; 2) Les effets des conflits et des guerres, en particulier les actes terroristes, dans plusieurs pays de la région, ce qui conduit les gouvernements à redéfinir leurs priorités ; 3) La faiblesse des opportunités de financement et des partenariats entre les parties concernées, qui a affecté la mise en place de programmes de financement d'appui pour renforcer les capacités des enfants et des jeunes dans le domaine de la RRC; 4) La nécessité pour les organisations de la société civile d'élaborer leurs stratégies pour attirer les jeunes et les enfants et œuvrer à renforcer leurs capacités ; 5) Une augmentation du chômage chez les jeunes en raison des mutations internationales et régionales qui affectent le développement économique et les taux de croissance; 6) la nécessité de développer et de simplifier les concepts de RRC et les mécanismes permettant de les intégrer aux concepts climatiques dans les programmes d'enseignement et les activités extrascolaires.

Parmi les opportunités potentielles présentées par le groupe : 1) Tirer profit de la possibilité de réseautage pour lancer des plateformes de sensibilisation des jeunes afin de promouvoir et de sensibiliser davantage aux concepts de RRC et pour lancer des invitations à participer aux activités régionales relatives à la RRC ; 2) exploiter de la volonté politique au niveau de la région arabe dans le contexte des efforts pour réaliser les Objectifs de développement durable et œuvrer efficacement à accorder la priorité aux enfants et aux jeunes et renforcer leurs capacités dans le domaine de la RRC; 3) tirer avantage au maximum des activités régionales en vue de poursuivre la mise en œuvre et la vulgarisation de programmes de sensibilisation dans le domaine de la RRC pour les jeunes et les enfants.

Alliance du secteur privé pour des sociétés résilientes aux catastrophes

Ensuite, M. Hossam El-Gamal, Co-Président de l'Alliance du secteur privé pour des sociétés résilientes aux catastrophes (ARISE) en République Arabe d'Egypte, a présenté les progrès accomplis comme suit :

Le réseau qui compte plus de 40 membres, se développe et l'adhésion est ouverte à toutes les entreprises du secteur privé égyptien engagées dans la RRC. Le groupe a pour objectif de fournir une plateforme aux entreprises du secteur privé pour échanger les meilleures pratiques et les connaissances sur la RRC, plaider en faveur de politiques et de réglementations appuyant l'engagement du secteur privé dans la RRC, créer des partenariats entre le secteur privé, le gouvernement, le milieu universitaire et la société civile pour renforcer la RRC.

1. Le groupe a participé à la création d'un comité immobilier à l'initiative de l'Alliance du secteur privé pour des sociétés résilientes aux catastrophes aux Émirats arabes unis (ARISE - EAU), afin de rassembler des experts du secteur immobilier pour soutenir et faciliter l'élaboration d'un outil et des normes permettant à l'immobilier de devenir résilient.
2. Le groupe a organisé une réunion de sensibilisation à la RRC avec le comité de l'agriculture et de l'irrigation de l'Association de l'agriculture et de l'irrigation et le conseiller du ministre de l'Agriculture et chef du centre d'informations climatiques afin de sensibiliser les entreprises agricoles à la RRC.

3. En collaboration avec l'Association des hommes d'affaires égyptiens, le groupe a mis au point une série d'événements et d'annonces d'intérêt public liés à la RRC qui sont diffusés actuellement.
4. Le groupe s'attèle à l'élaboration d'une boîte à outils pour la RRC à l'usage des entreprises égyptiennes, prodiguant des conseils sur la façon d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques de catastrophe.
5. Le groupe milite en faveur de la mise en œuvre d'une approche multipartite au niveau des entreprises égyptiennes, des autorités publiques, les milieux universitaires et les ONG pour concrétiser différents projets de RRC, notamment : Développement d'une solution de prévisions météorologiques de haute précision adossée à l'intelligence artificielle pour fournir des services à l'Égypte et aux pays en développement en collaboration avec l'Université du Nil, GMA, IKEN, et l'UNDRR, et préparation d'un projet d'agriculture de précision (expérience contrôlée) pour montrer l'importance d'une irrigation et d'une fertilisation intelligentes et proactives face au changement climatique.

Enfin, le chef du groupe a présenté certaines des entreprises les plus importantes d'Égypte qui appliquent des mesures de RRC, et dont il a souligné les efforts. Parmi ces entreprises : Nestlé, Vodafone, Pepsi, Commercial International Bank, Egyptian Cement, Etisalat Egypt, Orascom, Arab Contractors, Raya Holding et Siemens.

M. Mahmoud Borei, coprésident de l'Alliance du secteur privé des Émirats arabes unis (ARISE - EAU) et membre de l'Alliance mondiale du secteur privé, a présenté, à l'aide d'une vidéo, un aperçu de la création de l'Alliance du secteur privé ARISE aux Émirats arabes unis en 2020 afin d'apporter l'appui aux petites et moyennes entreprises et aux investissements prenant en compte les risques, la résilience des infrastructures et la santé, en collaboration avec les organismes publics concernés, en premier lieu la police de Dubaï et le Conseil exécutif.

S'agissant des PME, l'accent a été mis sur plusieurs activités qui réunissent des entreprises, des gouvernements et des organismes de financement pour discuter de la manière de rendre les Émirats arabes unis plus résilients et plus durables dans le domaine des affaires. Un travail a été accompli avec le secteur de la santé à Ras Al Khaimah dans le cadre du projet du relèvement après la pandémie de Covid-19 pour permettre aux personnes infectées ou guéries de recevoir des conseils et une plateforme électronique a été mise en place au profit des personnes vivant dans la région ou en dehors. En ce qui concerne les investissements prenant en compte les risques, un dialogue de haut niveau sur la coopération internationale pour augmenter le financement de la RRC et reconstruire en mieux, a eu lieu au pavillon de l'ONU à l'Expo 2020 de Dubaï. L'un des projets les plus importants entamés avec l'UNDRR est l'élaboration d'un outil pour la résilience du secteur immobilier (qui représente 15 % du PIB de l'Émirat de Dubaï et 10 % de l'Émirat d'Abou Dhabi). Il s'agit d'un outil dont le l'élaboration a débuté aux Émirats arabes unis, cependant, un comité regroupant les secteurs immobilier d'Égypte, des Émirats arabes unis, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de Géorgie et du Royaume-Uni, été mis sur pied. Plusieurs consultations avec ce comité ont eu lieu pour finaliser l'élaboration de l'outil, qui fait actuellement l'objet de tests aux Émirats. Il est prévu de mettre en place une plateforme numérique en appui à la mise en œuvre de cet outil, qui, espère-t-on, sera généralisé à l'échelle mondiale. Il est prévu actuellement de travailler avec Aldar sur un accélérateur de la résilience relatif à la technologie et aux startups, où

le personnel du secteur technologique et des startups dans le domaine du renforcement de la résilience seront invités pour leur apporter un appui, en les accueillant dans des bureaux aux Émirats pour tester et soutenir leurs programmes. Un travail a été également mené dans le domaine du renforcement des capacités et du lancement d'un programme de développement professionnel pour le diplôme de résilience à l'Université américaine de Dubaï en partenariat avec la police de Dubaï. De 2022 à ce jour, trois groupes issus de directions et d'institutions locales, ont bénéficié d'une formation. Enfin, Forum mondial de la résilience a été organisé à Dubaï en partenariat avec la police de Dubaï et l'UNDRR en octobre 2023 et se tiendra chaque année.

Groupe arabe des médias pour la RRC

La présidente du groupe, Mme Mai Al-Shafi'i, a présenté les progrès du groupe comme suit :

Le Réseau des médias arabes a pour objectif de sensibiliser et de diffuser les connaissances sur la question de la RRC. Il se fixe également pour tâche de développer et appuyer le rôle des médias dans l'alerte précoce, pour en faire un mécanisme d'alerte précoce, de renforcer les capacités et d'échanger les expériences des médias. Dans ce contexte, le réseau a pris un certain nombre de mesures, notamment :

- Création d'un groupe sur WhatsApp pour les membres du réseau afin d'échanger des informations, des connaissances, des rapports, des sujets et des nouvelles, ainsi que ce qui est posté par les membres du réseau.
- Diffusion intense et continue de contenus sur la question de la RRC
- Attention particulière accordée à la couverture d'événements tels que l'ouragan qui a frappé Derna et le tremblement de terre au Maroc
- Intérêt accordé en permanence à la question du changement climatique et ses différentes dimensions

Le groupe a participé à des événements importants et a présenté les efforts de l'UNDRR et de son bureau régional pour les États arabes, notamment :

- La rencontre virtuelle organisée par un groupe d'institutions arabes de la société civile pour l'environnement et le développement, à leur tête l'Association pour l'environnement et le développement au Liban (Human Environmental Association for Development - HEAD), sur les médias arabes et les questions liées au changement climatique, dont le dialogue régional dans le cadre des préparatifs du 28e sommet sur le climat intitulé "Lien entre l'énergie, l'eau et la sécurité alimentaire dans le cadre de l'adaptation dans la région arabe". La participation également à certaines sessions scientifiques, notamment une session spéciale sur l'alerte précoce, dans le cadre de la sixième Semaine de l'eau du Caire, qui a récemment achevé ses travaux dans la capitale égyptienne.
- Les membres du réseau ont été distingués dans de nombreux forums et ont reçu des prix, notamment Dr. Nemat Allah Abdel Rahman, chef du département environnement au journal Al-Ahram, a remporté cette année le Prix de la Ligue arabe pour l'excellence des médias dans le domaine de l'environnement pour sa série d'articles sur le changement climatique et les catastrophes induites par les aléas naturels.

Les membres du réseau espèrent entreprendre certaines mesures, notamment :

- Élargir le cercle des participants à tous les pays arabes et renforcer le réseautage et l'interaction entre ces participants.
- Mener des activités visant à améliorer et à renforcer les capacités et les connaissances, ainsi que des activités de sensibilisation.
- Ouvrir un espace pour la publication de contenus médiatiques dans les bulletins publiés par l'UNDRR.
- Renforcer et activer le rôle du réseau en matière d'alerte précoce.
- Renforcer la communication avec les points focaux nationaux pour la RRC ainsi qu'avec d'autres groupes tels que la société civile, le secteur privé, les jeunes et les enfants, etc.

Ensuite, l'expert international dans le domaine des personnes handicapées, Mustafa Attia, a présenté le travail qu'il mène avec l'UNDRR, concernant l'inclusion des personnes handicapées dans les stratégies et politiques nationales de RRC, conformément à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, aux Objectifs de développement durable (ODD), au principe « Ne laisser personne de côté » et au slogan « Rien sur nous sans nous ». Ce travail porte sur : 1) la préparation d'une note d'orientation sur l'intégration des personnes handicapées dans les stratégies nationales de RRC dans la région arabe, 2) la détermination des principes directeurs pour les stratégies d'inclusion des personnes handicapées dans la région arabe, et 3) l'élaboration d'une carte du groupe des organisations arabes de personnes handicapées pour la réduction des risques de catastrophe. Il a ensuite donné un aperçu des mesures les plus importantes à prendre :

- Organiser des ateliers régionaux et nationaux avec des représentants travaillant dans le domaine de la RRC, y compris des personnes handicapées et leurs organisations.
- Assurer une formation et un enseignement de base aux premiers intervenants en cas de catastrophe, principalement la police, les pompiers, les ambulanciers et les équipes de secours pour personnes handicapées, afin qu'ils soient conscients et préparés à réagir en toute sécurité, compte tenu des circonstances et des besoins des personnes handicapées.
- Élaborer une boîte à outils de formation pour mettre à la disposition des personnes chargées de la RRC dans chaque pays, des mécanismes d'orientation, tels que des budgets, des hébergements et des recommandations, afin de garantir un appui méthodologique aux personnes handicapées, et diffuser ces informations à l'aide des systèmes d'alerte précoce.
- Sensibiliser les personnes handicapées aux questions liées à la RRC et améliorer l'accès des communautés et leur état de préparation.

Il a souligné le travail en cours pour l'élaboration d'un projet de cadre de référence pour la création du « Groupe arabe des organisations de personnes handicapées concernées par la RRC », qui sera un groupe volontaire informel, fondé sur la conception d'un mandat participatif qui définit les relations au sein du groupe et les relations entre le groupe et d'autres groupes arabes de parties prenantes concernées par la RRC. Le groupe aura également des présidents et des co-présidents qui, dans certains cas, en assureront la direction à tour de rôle.

Annexe 3

Présentations des progrès réalisés par l'Organisation des Nations Unies et les organisations internationales et intergouvernementales dans la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire arabe 2021-2024

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Le Dr. Tariq Sadiq a présenté les activités de la commission, en l'occurrence : 1) Évaluation quantitative des préjudices et des dommages causés par l'élévation du niveau de la mer à Alexandrie, en Égypte, 2) Élaboration de politiques avancées fondées sur des données probantes : Mesures conjointes pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière au Machreq, 3) création d'une interface science-politique à travers les résultats du modèle climatique régional « RICAR » pour le Machreq pour un ensemble de six projections (SSP5-8.5), et 4) l'Observatoire des risques arabes de la CESAO. Il a également souligné la participation de la CESAO en tant qu'auteur et contributeur au Rapport d'évaluation régionale 2024 dans le premier chapitre, « Paysage des risques dans les pays arabes » et le troisième, « Impact du changement climatique sur la sécheresse et la gestion globale des risques pour lutter contre le changement climatique », en calculant la fréquence et l'intensité de la sécheresse sur la base de l'indice uniformisé des précipitations sur 12 mois (SPI-12) en utilisant le scénario de données de la zone du Machreq (SSP5-8.5).

Ligue des États arabes

Le responsable du secrétariat technique du Mécanisme arabe de coordination pour la RRC, M. Mustafa Saadi, a présenté le processus d'élaboration et d'adoption de la Stratégie arabe pour la RRC à l'horizon 2030 et le calendrier de son exécution, ainsi que les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, comme suit :

1. Mise en place du Mécanisme arabe de coordination pour la RRC, dont les membres sont les points focaux nationaux pour le cadre de Sendai, des agences internationales et leurs bureaux régionaux, des institutions de la société civile, des organisations arabes spécialisées et des conseils et comités ministériels. Cinq sessions/réunions ont été tenues, la dernière étant la Cinquième session tenue à Rabat en mai 2023, outre la tenue de la première réunion ministérielle arabe pour RRC le 11 mai 2022 au siège du Secrétariat général de la Ligue des États arabes.
2. Approbation de la création du Centre arabe de prévention du risque sismique et des autres catastrophes naturelles en 2010, basé en Algérie.
3. Ajustements institutionnels au sein du système de la Ligue arabe et création d'un département chargé de la RRC.
4. Poursuite des procédures d'adoption des statuts du Fonds arabo-africain pour la RRC, approuvés lors du sommet arabo-africain tenu à Syrte en 2010.

Les activités futures visant à mettre en œuvre la stratégie arabe portent sur :

- Renforcement de la coopération, de la coordination et de la disponibilité des données et des informations. À cet égard, les pays arabes ont chargé l'Organisation arabe pour le

développement agricole de créer, en collaboration avec d'autres organisations spécialisées, une plateforme électronique pour l'échange d'informations et de données entre les pays arabes.

- Mise en place d'un cadre régional en arabe pour le suivi et l'évaluation.
- Calcul du coût de la RRC.
- Réalisation d'une évaluation régionale de la vulnérabilité aux catastrophes.
- Renforcement et institutionnalisation des efforts.
- Préparation du rapport régional arabe sur la mise en œuvre de la stratégie arabe pour la RRC 2030.
- Promotion, adoption et mise en œuvre de politiques de RRC.
- Évaluation des incidences potentielles sur la sensibilisation et les compétences techniques.
- Renforcement de la décentralisation dans le processus de prise de décision.

Fédération internationale des Sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge pour la RRC

Dr. Sarah Walsh, responsable thématique pour le climat et la résilience, a fait une présentation sur la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les Sociétés nationales, qui regroupe 191 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde et forme, avec les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il s'agit de trois entités indépendantes qui ne sont ni des institutions gouvernementales ni des ONG totalement distinctes. Elles assistent principalement les autorités publiques dans le domaine humanitaire, mais elles connaissent une transformation pour soutenir le un développement prenant en compte les risques. Les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord s'emploient à :

- Renforcer les capacités des associations, élaborer des protocoles d'action précoce pour soutenir l'action proactive/l'alerte rapide et s'engager dans un financement fondé sur les risques.
- Créer des unités/départements distincts consacrés spécifiquement à la RRC.
- Soutenir les volontaires de la communauté dans la RRC, mener des campagnes de sensibilisation et de préparation de la communauté, et améliorer la compréhension des risques.
- Former une communauté de pratique régionale avec une feuille de route de deux ans pour renforcer les capacités des praticiens en matière de RRC climato-intelligente.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT)

Mme Yasmine Mustafa, chargée du changement climatique, a fait une présentation sur les domaines d'intervention du Programme liés à la RRC et a donné des exemples de programmes et d'activités pertinents :

En matière de renforcement de la résilience des villes et des zones urbaines :

- Renforcement de la stabilité sociale et de la résilience des communautés jordaniennes vulnérables et des réfugiés syriens dans le centre du pays dans la capitale, Amman, contre les

crues soudaines en évaluant et en cartographiant le risque d'inondation dans le centre du pays, en appliquant l'outil d'élaboration du plan d'action pour la résilience de la ville, en mettant en œuvre des projets pilotes pour l'infrastructure verte, en renforçant les capacités des communautés locales et en menant des campagnes de sensibilisation des communautés.

- Renforcement du redressement après le séisme en Syrie : À Homs, les actions ont porté sur la fourniture d'un appui à la planification du redressement au niveau des quartiers, la gestion communautaire des risques de catastrophe, l'évaluation rapide des dommages, l'évaluation des structures des bâtiments et des installations, l'organisation de sessions participatives avec la communauté locale, le renforcement des capacités, le lancement de programmes de sensibilisation et de formation et l'établissement de cartes d'évacuation au niveau du quartier. À Alep et à Lattaquié, une base de données intégrée sur les dommages a été créée pour servir de base à la hiérarchisation des interventions de redressement et à l'élaboration d'un plan de redressement communautaire au niveau de la région.
- Des évaluations des risques et des vulnérabilités ont été menées à Zahlé (Liban), Mafraq et Irbid (Jordanie) et le changement climatique a été intégré dans les plans directeurs municipaux. Parmi les interventions : Technologies d'approvisionnement en eau innovantes et résistantes au climat.
- Mise en œuvre d'actions visant à améliorer la résilience aux tempêtes de sable et de poussière transfrontalières au Koweït et en Irak, en améliorant la connaissance et la compréhension des conditions qui découlent de ces tempêtes et leur impact sur la santé humaine. En outre, des mesures ont été prises en matière de prévention, d'atténuation et de restauration des écosystèmes dans les zones où se forment initialement les tempêtes de sable et de poussière dans le sud de l'Irak, de renforcement de la résilience et de la capacité des autorités et des communautés dans le sud de l'Irak à s'adapter aux effets de la désertification et des tempêtes de sable induits par le changement climatique.
- Parmi les événements organisés par le Programme, figure l'organisation de la Semaine du climat dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur le thème de « L'adaptation basée sur les écosystèmes urbains : Généralités et exemples de villes arabes saines" et la tenue, lors de la COP 28, du dialogue régional sur les tempêtes de sable et de poussière transfrontalières dans la région arabe.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

La représentante de l'organisation, Mme Masako Weeda, a fait une présentation des domaines de travail de l'organisation et des activités qu'elle a menées en appui à la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire comme suit :

- Le cadre opérationnel en cas de crise migratoire (COCM) est le point de référence central de l'OIM pour des réponses exhaustives, inclusives et globales aux aspects des crises relatifs à la mobilité. Le COCM a été approuvé par le Conseil de l'OIM par sa résolution n° 1243 en 2012. La gestion des risques de catastrophe est l'un des principaux piliers du cadre d'intervention visant à renforcer la résilience et à réduire les préjudices causés par les catastrophes, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

L'OIM travaille également dans le cadre de la Stratégie institutionnelle relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique 2021-2030.

- Parmi les projets mis en œuvre pour réduire les risques de catastrophe, figure le projet visant à renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe en Libye en renforçant les capacités des autorités locales à se préparer et à réagir, ainsi que la résilience des communautés touchées par les catastrophes et exposées aux risques qu'elles induisent.
- L'un des projets devant être exécuté, consiste à « Mettre les synergies entre adaptation au changement climatique et réduction des risques, au service de réponses globales du système de santé aux migrants (Jordanie, Irak et Liban) en améliorant la base de données sur les entrecroisements entre le changement climatique, la réduction des risques, la santé et le bien-être, les migrations humaines et l'appui aux pays pour intégrer la mobilité humaine dans les stratégies nationales d'adaptation à la santé publique et de RRC. Il s'agit également d'améliorer la compréhension des répercussions du changement climatique sur la santé au sein des communautés d'accueil et des communautés de migrants dans les pays cibles.
- L'Organisation participe à un certain nombre d'initiatives et d'alliances internationales en matière de RRC, telles que l'Initiative pour le Renforcement des Capacités de Prévention des Catastrophe (CADRI), la supervision de la RRC à un haut niveau par les Nations unies pour renforcer la résilience, le Centre d'excellence pour la résilience aux catastrophes et au changement climatique, la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes, le Partenariat pour l'action précoce basée sur la connaissance du risques et l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques (CREWS).

Programme alimentaire mondial (PAM)

M. Omar Ali Al-Rifai a fait une présentation des activités menées par le PAM pour réduire les risques de catastrophes comme suit :

- Préparation aux situations d'urgence, réaction et redressement (le PAM dirige le groupe travaillant dans ce domaine en collaboration avec d'autres organismes et cible 39 millions de personnes dans la région arabe).
- Analyse, suivi, alerte précoce, prévision et action précoce (établissement d'une base de référence pour une action proactive et une préparation, analyse des conflits, analyse de la vulnérabilité, la sécurité alimentaire/examens stratégiques pour réaliser l'objectif 'faim zéro', et appel à la coordination de l'accès).
- Renforcement de la résilience et protection des plus vulnérables (en renforçant les infrastructures agricoles climato-intelligentes, les solutions fondées sur la nature et l'analyse des interventions saisonnières).
- Renforcement des filets de sécurité et de la protection sociale (politiques, dispositions institutionnelles, programmes, systèmes de distribution, partenariat avec le gouvernement).
- Production de documents et de publications tels que la liste de surveillance des alertes précoces qui émet de nouvelles alertes et met à jour les alertes actives chaque mois.
- Intégration de la RRC dans les opérations du PAM telles que le système d'alerte de l'entreprise (CAS), les analyses thématiques, l'appui adapté au contexte sur le terrain, l'élaboration de scénarios, le développement de plans d'urgence, la recherche sur le terrain à la demande, la

modélisation des prévisions d'inflation économique, les prévisions saisonnières régionales et l'analyse météorologique pour les risques naturels à évolution rapide et lente.

- Identification des points chauds de la faim par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), notes d'information du Comité permanent interorganisations sur l'alerte précoce, l'action précoce et la préparation et rapport de suivi de la résolution 2417 du Conseil de sécurité.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Dr. Muna Al-Banna a donné un aperçu de l'UNOPS et des principales activités les plus qu'il entreprend pour réduire les risques de catastrophes dans le monde :

- Dans le cadre de son mandat, et conformément aux Objectifs de développement durable 3, 6, 11, 13 et 16, l'un des objectifs stratégiques de l'UNOPS est d'œuvrer à la réduction des risques liés aux catastrophes et au changement climatique ainsi qu'au renforcement des infrastructures sanitaires. A travers ses projets et ses conceptions, l'UNOPS contribue au renforcement des infrastructures résilientes, de la gestion de l'environnement et des projets verts pour un développement global.
- En Amérique latine, en février 2023, nos collègues ont prononcé un discours (virtuel) lors de la 8e Plateforme pour la réduction des risques de catastrophes en Amérique latine et les Caraïbes, sur les infrastructures inclusives au service de l'action climatique. L'UNOPS a participé en septembre 2023 à l'équipe d'évaluation CADRI au Costa Rica, conjointement avec l'UNDRR.
- Dans la région Asie, l'UNOPS conçoit et met en œuvre dans le monde entier, des projets qui réduisent la vulnérabilité aux catastrophes et sensibilisent à l'importance de réduire les risques de catastrophes, de pertes humaines et de détérioration des moyens de subsistance et de santé. Le projet de protection contre les inondations au Sri Lanka est un excellent exemple qui mérite d'être célébré. En mettant en place des infrastructures plus performantes permettant le contrôle des inondations et en dispensant des formations, l'UNOPS a aidé les communautés de Mannar à devenir plus résilientes. Le projet conjugue infrastructures traditionnelles, solutions fondées sur la nature et développement des capacités pour aboutir à une solution intégrée qui aide à se préparer aux inondations à venir, appelées à être plus fréquentes et plus graves du fait du changement climatique. De nombreux bénéficiaires du projet ont collaboré à sa mise en œuvre. Celui-ci portait sur la réhabilitation des bassins de rétention et la construction de réseaux d'assainissement. Le projet renforce la résilience des communautés locales, car il concourt aux contributions déterminées au niveau national du Sri Lanka (engagements politiques de l'Accord de Paris sur le changement climatique). Il a également contribué à progresser vers l'objectif 10 des 17 Objectifs de développement durable.
- Organisation d'une cérémonie pour la célébration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes en Jamaïque. Avec l'appui de l'UNDRR, l'UNOPS a soutenu la réhabilitation de la route Riverton en Jamaïque, en affrontant les défis liés au mauvais état des routes et des réseaux d'assainissement qui entravaient la gestion efficace des déchets solides. Le bureau a conçu et construit des routes pour améliorer les communications entre le centre urbain développé de Kingston et le plus grand site d'enfouissement de déchets du pays.

En conclusion, le président de séance a remercié tous les participants à la réunion pour leur contribution et leurs présentations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire pour la RRC 2021-2024. Il a ensuite résumé le déroulement de la première journée et les principaux messages qui ont en émané, à savoir :

- Selon les rapports transmis à travers le modèle de reporting élaboré par l'UNDRR et le système de suivi du Cadre de Sendai, le taux de mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire 2021-2024, s'avère modéré et insuffisant en dépit des grands efforts et des réalisations accomplies par les pays arabes.
- L'accent a été mis sur l'importance d'augmenter les rapports périodiques des pays arabes sur les progrès accomplis en matière de mise en œuvre du Cadre de Sendai, à travers le système de suivi du Cadre de Sendai qui constitue la plateforme officielle de reporting.
- Les pays arabes n'ayant pas transmis de rapport au Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, sur les progrès qu'ils ont enregistrés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Rabat et du Plan d'action prioritaire, ont été priés de transmettre au Bureau leurs rapports dans les meilleurs délais, à travers le formulaire requis.
- L'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai dans la région et d'établir des partenariats mondiaux pour le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la recherche en matière de RRC. Il a été proposé de mettre en place une plateforme commune d'alerte précoce pour les pays arabes, conformément aux protocoles de l'Organisation météorologique mondiale et aux pratiques en vigueur dans d'autres régions du monde.
- L'importance de tirer profit de l'expérience des pays développés pour mettre en place des mécanismes nationaux d'alerte précoce efficaces, a été soulignée.

Annexe 4
Résultats des travaux de groupe de la session cinq

Numéro	Activité	Durée
Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe		
1	Diffuser et introduire les connaissances et la culture de la réduction des risques de catastrophes basées sur la science et la technologie au niveau des communautés locales, des programmes scolaires, des animateurs, des décideurs, des médias et des organisations de la société civile en organisant des ateliers, des forums et des réunions de sensibilisation... Et autres	2024
2	Répertorier et échanger les meilleures pratiques, l'expertise et les expériences disponibles au niveau des pays arabes afin de tirer parti des expériences extérieures en matière d'utilisation des technologies avancées dans le domaine de l'évaluation des risques de catastrophes à tous les niveaux.	2024- 2028
3	Associer les universités et les centres de recherche concernés par les concepts de RRC et les inciter à élaborer des plans de recherche sur le même sujet.	2024- 2028
4	Organiser régulièrement des forums, des réunions et des partenariats entre les gouvernements arabes	2024- 2028
5	Créer des plateformes interactives permettant de recueillir et de télécharger des données en vue d'effectuer des mises à jour continues	2024- 2028
6	Améliorer les mécanismes de gestion et de collecte de données et en faciliter l'accès, conformément aux normes des organisations internationales	2024- 2028
7	Mettre au point des cadres et des méthodes scientifiques participatifs pour identifier les lacunes en matière de résilience au niveau national et surveiller, analyser et évaluer la résilience des systèmes, conformément au cadre de Sendai.	2024- 2028
8	Renforcer les capacités des innovateurs locaux et des réseaux scientifiques et fournir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de solutions spécifiques au contexte et spécialement adaptées aux besoins régionaux, en créant des forums et en échangeant les expériences, les connaissances et en tirant les enseignements.	2024- 2028
Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe		
1	Pilier 1 : Effectuer des évaluations nationales sur l'utilisation des technologies et des connaissances scientifiques les plus récentes afin d'identifier les lacunes, les insuffisances, les ressources nécessaires et l'efficacité des dispositifs de coordination qui favorisent la prise de décision fondée sur la science.	

<u>Numéro</u>	<u>Activité</u>	<u>Durée</u>
2	Reconsidérer et actualiser les stratégies et les mécanismes de coordination pertinents existants afin de s'assurer que les approches révisées et les mises à jour contribueront au changement attendu.	
3	Pilier 2 : Mettre sur pied un groupe consultatif national pour aider les décideurs politiques à prendre des décisions, en fonction du contexte du pays.	
4	Pilier 3 : Élaborer des rapports techniques de haut niveau à l'intention des décideurs en utilisant des matières simples, compréhensibles et accessibles, pouvant être utilisées dans la planification de la RRC à moyen et long termes.	
5	Pilier 4 : Encourager l'organisation de plateformes d'innovation et d'échange, de forums et d'expositions, afin de faciliter l'adoption des dernières technologies dans le domaine de la RRC.	
6	Pilier 5 : Reconsidérer et actualiser les politiques existantes afin de s'assurer qu'elles facilitent la collaboration et le partenariat en matière de RRC entre le gouvernement, le secteur privé et les milieux universitaires.	
7	Piliers 6 et 7 : Encourager les partenariats public-privé et intégrer la RRC dans les secteurs et politiques concernés, comme l'agriculture, les infrastructures, l'eau, l'environnement, la finance (risques liés au développement économique) et les infrastructures de base (codes de construction).	
8	Pilier 8 : Développer des modèles et des applications d'éducation à la RRC, des plateformes de réseaux sociaux, des programmes d'études et d'autres outils technologiques simplifiés pour renforcer les capacités et la sensibilisation des individus et des communautés locales dans le domaine de la RRC.	
9	Pilier 9 : Élaborer un cadre et des procédures opérationnelles normalisées pour différents domaines sectoriels, en mettant l'accent sur les besoins relatifs au genre et au handicap.	
<u>Priorité 3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience</u>		
1	Familiariser le secteur privé avec les stratégies nationales de RRC et les activités et programmes mis en œuvre par les parties prenantes concernées par la RRC.	2025
2	Entreprendre des analyses coûts-avantages (rendement économique) des investissements des secteurs public et privé dans la RRC.	2025
3	Les gouvernements nationaux mettent en place des partenariats public-privé en établissant un mécanisme/mémorandum d'accord pour construire un partenariat durable visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale de RRC, notamment en assurant la représentation du secteur privé dans les forums/comités nationaux de	2025

Numéro	Activité	Durée
	RRC et en l'incluant dans les termes de référence du forum/commission.	
4	Encourager les entreprises du secteur privé qui entreprennent des initiatives d'investissement dans le domaine de la RRC en réduisant les taxes et en offrant des facilités, des incitations et des exonérations douanières.	2025- 2026
5	Déterminer un pourcentage des financements de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour l'appui des activités nationales de RRC	2026
6	Directives gouvernementales visant à faire respecter les conditions relatives aux questions de construction, les codes de construction et l'utilisation de matériaux technologiques dans la construction de bâtiments résidentiels et d'institutions publiques, et à mettre en place un mécanisme de contrôle par les autorités responsables.	2025- 2026
7	Le secteur privé finance la recherche scientifique et les publications sur l'utilisation de la technologie comme moyen de réduire les risques de catastrophes.	2026- 2028
8	Collaborer avec les entreprises du secteur privé spécialisées dans les technologies et la communication pour produire des programmes technologiques, des applications et des plateformes électroniques pour la RRC.	2027
9	Mettre en réseau les petites entreprises locales du secteur privé avec leurs homologues au niveau national pour soutenir le lancement d'initiatives de réduction des risques de catastrophes.	2027- 2028
10	Les gouvernements consacrent des programmes spécifiques pour appuyer la résilience des PME aux catastrophes, en privilégiant les entreprises considérées comme répondant aux critères ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).	2028
11	En partenariat avec le secteur privé, les gouvernements allouent des fonds spécifiques destinés à renforcer la résilience des groupes prioritaires, tels que les personnes âgées et les personnes handicapées.	2028
<u>Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux »</u>		
1	Promouvoir la compréhension commune et les synergies entre les secteurs public et privé afin de favoriser la conception, le financement, la construction, l'exploitation, l'entretien, la conduite de tests de résistance, la rénovation et la reconstruction d'infrastructures résilientes et durables. <ul style="list-style-type: none"> - Unifier la terminologie nationale relative aux crises et aux risques : Adopter et actualiser les normes de sécurité et de résilience relatives aux infrastructures pour divers aléas et mettre à jour le code des inondations. 	2025- 2026

Numéro	Activité	Durée
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre et une méthodologie entre les secteurs privé et public pour l'échange d'expériences afin de soutenir la réalisation des principes de partenariat communautaire et de résilience des villes. - Mettre en place la législation nécessaire - Mettre à jour les normes de sécurité et de résilience relatives aux infrastructures conformément au Registre national des risques <ul style="list-style-type: none"> *Élaborer un guide pratique relatif aux normes de résilience dans les secteurs privés vitaux *Campagne de sensibilisation pour améliorer la compréhension mutuelle entre les deux secteurs afin d'unifier la compréhension et la sensibilisation de la société. 	
2	<p>Renforcer le rôle de la science et de la technologie pluridisciplinaires dans la planification efficace avant les catastrophes, ainsi que dans la préparation, la réaction, le relèvement, le redressement afin de reconstruire en mieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associer les institutions scientifiques et technologiques multidisciplinaires à toutes les étapes de la gestion des risques de catastrophe - Renforcer les capacités des institutions - Renforcer le rôle des institutions scientifiques, techniques et de recherche pour qu'elles contribuent à l'élaboration de méthodes de planification efficaces à tous les stades. - Renforcer l'exploitation des résultats de la recherche et du développement technologique dans le domaine de la planification 	
3	<p>Développer une collaboration efficace et effective entre la communauté scientifique, les parties en charge de la gestion des catastrophes et les entreprises, en mettant à profit les évolutions rapides des TIC, notamment l'intelligence artificielle et les mégadonnées (Big Data).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter la technologie à différents stades de la gestion des risques de catastrophes - Tirer profit des sciences de la réduction des risques de catastrophes au niveau mondial et les mettre à contribution en fonction de la nature des risques. 	
4	<p>Stimuler l'application de solutions efficaces fondées sur la nature dans les politiques et stratégies régionales, nationales et locales de RRC, des stratégies de préparation aux catastrophes, de redressement, de relèvement et de reconstruction ainsi que des plans d'adaptation au changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les études nécessaires pour mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature en fonction des risques 	

Numéro	Activité	Durée
	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'utilisation de solutions fondées sur la nature et leur accorder la priorité dans la mise en œuvre de politiques et de stratégies à différents niveaux - Établir des partenariats avec des organisations environnementales internationales et mondiales travaillant dans le domaine des solutions fondées sur la nature afin de stimuler le recours à ces solutions. 	
5	<p>Renforcer la coopération à tous les niveaux entre les gouvernements mondiaux, régionaux et nationaux, le secteur privé et les universités en matière d'échange de connaissances, de développement des capacités et de renforcement des systèmes d'alerte précoce multirisques, afin d'améliorer la préparation aux catastrophes et de prendre des mesures proactives pour y faire face.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner la collaboration entre les instances gouvernementales nationales et locales et le secteur privé - Unifier les systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et local - Promouvoir la coopération et la coordination au niveau régional entre les pays concernant les risques transfrontaliers - Mettre en place une plateforme d'alerte précoce multirisque au niveau de la région arabe 	

Annexe 5

Résultats de la consultation au niveau local sur l'opérationnalisation de l'Appel à l'action de Dubaï : renforcer la résilience face à un climat changeant

La session a été axée sur l'opérationnalisation de l'Appel à l'action de Dubaï ainsi que sur la démarche visant à formuler des actions prioritaires s'inspirant de l'appel à l'action afin de les intégrer dans le Plan d'action prioritaire pour la période 2025-2028.

Après l'introduction de la session, l'Irak a fait une présentation de ses efforts de reconstruction à Anbar après les destructions causées par Daech.

Après la présentation de l'Appel à l'action de Dubaï, les questions suivantes ont été posées au niveau local :

- Quels sont les principaux défis et besoins au niveau de la ville ?
- De quoi les autorités locales ont-elles besoin de la part du niveau national/autorités nationales ?
- Dans un scénario idéal, à quoi ressembleraient les réalisations ? Que vont réaliser les autorités locales ?
- Que peut-on attendre de cette déclaration dans 1, 2 et 4 ans ?

En réponse à la première question, les représentants locaux de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et des Comores ont mis en relief les défis suivants :

- Manque d'infrastructures.
- Absence d'une stratégie nationale cohérente prenant en compte les insuffisances en matière d'infrastructures.
- Centralisation au sein de la structure de gouvernance.
- Manque de sensibilisation.
- Défis liés à la collecte de données.
- Intégration limitée des considérations relatives à la réduction des risques de catastrophes dans les stratégies locales.
- Manque/insuffisance des ressources humaines et des capacités.
- Contraintes financières au niveau national et accès au financement international limité.
- Intégration de la RRC dans l'éducation inexistante.
- Participation limitée de la société civile et des parties prenantes.

Par la suite, faute de temps, la discussion a été axée sur l'ajout des actions prioritaires suivantes dans chaque action prioritaire du cadre de Sendai :

Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe

1. Renforcer les capacités dans le domaine des systèmes d'alerte précoce.
2. Élaborer une stratégie globale de renforcement des capacités pour toutes les parties prenantes concernées.
3. Communiquer et collaborer avec l'ensemble des parties prenantes.
4. Organiser des simulations et des formations sur la façon de réagir aux catastrophes.

5. Élaborer une description des catastrophes
6. Renforcer les capacités de de la communauté tout entière.
7. Faciliter le partage de compétences et d'expériences entre les villes
8. Évaluer l'impact des catastrophes.
9. Associer les chercheurs aux réunions et consultations au niveau de la ville.
10. Intégrer la RRC dans les programmes d'enseignement dès l'école primaire.

Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe

1. Améliorer la décentralisation des investissements.
2. Cartographier les sites d'exode.
3. Renforcer les infrastructures et la planification.
4. Améliorer l'accès aux données et leur gestion.
5. Renforcer la coopération entre les gouvernements nationaux en matière de données.
6. Normaliser les données et développer une base nationale pour ces données.
7. Renforcer la décentralisation.
8. Consacrer le cadre de Sendai dans les politiques.

Priorité 3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience

1. Réaliser une analyse complète des plans d'occupation des sols et du zonage actuels, qui seront partagés avec le secteur privé en vue d'investissements.
2. Améliorer et moderniser les mécanismes et les méthodes de promotion des investissements du secteur privé dans les infrastructures.
3. Améliorer les codes de construction pour garantir leur durabilité face aux tremblements de terre et autres aléas.
4. Inclure les normes ISO comme condition d'investissement (en particulier avec le secteur privé).
5. Intégrer la recherche universitaire dans le développement urbain, créer une plateforme dynamique permettant aux villes d'accéder aux projets des étudiants et promouvoir des concours pour étudiants conçus pour des initiatives de développement spécifiques.

Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux »

1. Promouvoir l'échange/l'apprentissage entre les villes
2. Reconstruire en mieux en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement.
3. Adopter de meilleures méthodes de diffusion des données pour s'assurer qu'elles sont disponibles pour les fonctionnaires municipaux (par exemple, la publication et le partage de données avec le gouverneur qui sont ensuite diffusées aux fonctionnaires municipaux).

Annexe 6

Résultats de la session sept : Préparatifs de la sixième Plateforme régionale arabe pour la RRC / Consultation régionale sur le plan d'action prioritaire 2025-2028

Numéro	Activité	Durée
Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe		
<i>Intégrer les concepts de RRC dans les programmes d'enseignement :</i>		
1	Intégrer les concepts de RRC dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux, en mettant l'accent sur les aspects pratiques et théoriques, à travers des programmes pertinents ou en intégrant les concepts de réduction des risques dans les programmes d'enseignement.	2024- 2026
2	Augmenter les capacités du personnel à enseigner les programmes à tous les niveaux d'enseignement et à mener de nombreuses activités liées à la compréhension des risques de catastrophes.	2025- 2028
3	Inscrire à l'ordre du jour du Conseil des ministres arabes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'intégration des concepts de RRC dans les différentes étapes de l'enseignement (lors de la réunion la plus proche).	lors de la réunion la plus proche
<i>Élaboration et définition de bases de données comportant l'historique des préjudices causés par les catastrophes</i>		
4	Préparer une demande de l'UNDRR adressée aux États membres par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères pour identifier la partie responsable de la collecte de données relatives aux risques de catastrophe et stimuler la coopération avec les points focaux.	Premier trimestre 2024
5	Nous exhortons les pays arabes et leur recommandons de collecter des données, que ce soit à l'aide d'une application nationale ou directement auprès des plateformes pertinentes relevant de l'UNDRR, et veiller à inclure cette recommandation à l'ordre du jour du Conseil des ministres arabes en charge des crises et des catastrophes.	2024
6	Recommandons l'utilisation de données dans les systèmes d'alerte précoce multirisques et appel à l'amélioration du système d'alerte et à la mise en place de moyens d'action conjointe dans les pays en développement afin de renforcer la capacité de résilience des pays aux risques de catastrophe.	
<i>Établissement des budgets</i>		
7	Recommandons aux États membres d'établir un budget ou (de créer un fonds spécial pour les catastrophes et les crises) et de l'inclure dans le budget annuel de l'État.	
8	Recommande de tirer parti des opportunités de financement disponibles, telles que le Fonds vert pour le climat et l'initiative « Alertes précoces pour tous » soutenue par les Nations unies, afin de mettre en place des systèmes d'alerte dans les pays arabes, et	Dès que possible

Numéro	Activité	Durée
	d'utiliser les fonds émis provenant du secteur privé dans le domaine de la RRC.	
Renforcer les capacités humaines dans le domaine de l'élaboration de plans d'action pour la RRC		
9	Développement global de mécanismes, de programmes, de moyens et de méthodes de formation concernant la RRC, en accordant une attention particulière aux moyens d'évaluation des programmes de formation.	2024- 2028
10	Intensifier le travail de renforcement des capacités du secteur médiatique arabe et des organisations de la société civile, en mettant l'accent sur les concepts de RRC.	2024- 2028
11	Intensifier l'action visant à renforcer les capacités du personnel des collectivités locales et les municipalités afin d'avoir une bonne compréhension des risques de catastrophes dans leurs trois étapes.	2024- 2028
12	Nécessité de renforcer les capacités des chefs religieux et des personnes concernées par l'éducation, ainsi que des secteurs de l'enfance, de la jeunesse, des femmes, des personnes ayant des besoins et des personnes âgées, afin de mieux comprendre les risques de catastrophes.	
Évaluation des différents aléas		
13	Nous recommandons d'accorder davantage d'intérêt à l'échange d'expertise et d'expériences entre les pays arabes, ainsi que la diffusion et l'exploitation des modèles réussis afin d'en tirer parti.	2024- 2028
14	Recommandons l'utilisation de technologies modernes pour l'évaluation des risques, ainsi que pour l'élaboration et la diffusion de cartes numériques des risques avec différentes couches.	2024- 2028
Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe		
1	Renforcer la gouvernance et la prise de décision fondée sur la science et prenant en compte les risques	2026
2	Élaborer ou mettre à jour la législation relative à la RRC	2027
3	Renforcer les forums locaux et nationaux regroupant différents ministères, secteurs et parties prenantes.	2027
4	Renforcer la capacité des autorités locales à établir des indicateurs locaux pour mesurer la participation des parties prenantes	2028
5	Utiliser les indicateurs personnalisés du système de suivi du cadre de Sendai pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des stratégies nationales de RRC.	2027
6	Renforcer la coordination entre les institutions sanitaires, agricoles, vétérinaires et de RRC afin de réagir à tout risque biologique futur.	2027
7	Utiliser les indicateurs personnalisés du système de suivi du cadre de Sendai pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des stratégies nationales de RRC.	2028

Numéro	Activité	Durée
8	Trouver et/ou mettre au point des mécanismes pour réduire les risques de catastrophes qui entraînent des exodes	2028
9	Mettre en œuvre et élaborer des programmes de durabilité des ressources environnementales et des écosystèmes	2028
10	Identifier les besoins en matière de technologies pour réduire les risques de catastrophe	2025
11	Mettre en place les mécanismes nécessaires pour communiquer avec les organisations mondiales, régionales et sous-régionales, selon des conditions convenues, afin d'attirer les technologies nécessaires à la RRC.	2028
<u>Priorité 3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience</u>		
1	Investir dans le renforcement des capacités des communautés locales en organisant à l'intention de ces dernières, des formations et des ateliers sur la RRC et renforcer résilience par la création de comités agréés.	2025
2	Lancer des campagnes de sensibilisation aux pratiques de RRC et continuer à opérationnaliser le rôle du secteur privé en mettant en exergue les avantages d'investir dans des infrastructures résilientes.	2025
3	Coordonner et organiser des forums et des conférences pour renforcer le dialogue entre le secteur privé, les experts et les universitaires concernés par les investissements innovants pour la RRC.	2025
4	Lancer des campagnes de sensibilisation à l'intention des entreprises afin de mettre en évidence le retour sur investissement dans la RRC.	2025
5	Collaborer avec les compagnies d'assurance pour développer des produits d'assurance innovants pour les zones sujettes aux catastrophes, et explorer les opportunités de création de fonds verts innovants dédiés aux initiatives de RRC.	2026
6	Faciliter les partenariats entre les compagnies d'assurance, les fonds de développement vert durable et les gouvernements locaux pour encourager l'investissement.	2026
7	Établir des programmes d'orientation pour les jeunes intéressés par des carrières dans la RRC, et investir dans les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables.	2026
8	Lancer des initiatives visant à investir dans l'autonomisation des femmes dans les zones exposées aux catastrophes et à les doter de compétences pour renforcer la résilience des communautés.	2026
9	Promouvoir des projets ciblant les groupes vulnérables afin d'améliorer leur capacité à faire face aux catastrophes	2027
10	Effectuer des évaluations exhaustives des risques aux niveaux local et national afin d'identifier la vulnérabilité et les principaux risques, et partager les données et les résultats de l'évaluation.	2027

Numéro	Activité	Durée
11	Continuer à collaborer avec les gouvernements aux niveaux local et national afin d'élaborer des politiques fondées sur les informations de l'évaluation et allouer les ressources sur la base des résultats de l'évaluation.	2027
12	Opérationnaliser les cadres de coopération avec l'ONU pour garantir les principes d'investissement dans la RRC, à travers l'opérationnalisation des programmes et des projets conjoints	2027
13	Mettre en place les mécanismes nécessaires pour communiquer avec les organisations mondiales et régionales, selon des conditions convenues, afin d'attirer les technologies nécessaires à la RRC.	2027
14	Continuer à travailler avec les communautés locales pour garantir un renforcement durable de la résilience aux catastrophes, suivre et évaluer l'impact des investissements dans la RRC et ajuster les stratégies en fonction des enseignements tirés.	2028
15	Continuer à faciliter les partenariats entre les secteurs public et privé, notamment en investissant dans les techniques et technologies les plus récentes dans le cadre d'initiatives de RRC.	2028
<u>Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « reconstruire en mieux »</u>		
1	Établir des partenariats nationaux, internationaux et régionaux et intensifier le rôle du secteur privé dans le domaine de la RRC.	2-3 ans
2	Aide du gouvernement national aide les aux municipalités et aux gouvernements locaux pour renforcer les campagnes de sensibilisation au niveau national et inclure la société civile parmi les priorités, en tenant compte des minorités et des personnes ayant des besoins spécifiques.	Deux ans
3	Renforcer la coopération entre les secteurs public et privé et la coordination avec les établissements d'enseignement, de recherche et de technologie.	3-4 ans
4	Créer et opérationnaliser un cadre structurel national concernant la RRC, qui englobe tous les secteurs publics et différents domaines.	4-5 ans
5	Aligner les systèmes modernes d'alerte précoce sur les infrastructures nationales afin de préparer les communautés locales à aider les groupes vulnérables et les personnes ayant des besoins spécifiques.	2-3 ans
6	Identifier les insuffisances et la fragilité des systèmes d'alerte précoce aux niveaux national et régional et y remédier.	2-3 ans
7	Fournir un appui financier et technique dans le domaine des systèmes d'alerte précoce	2-3 ans